sport & handicap

Guide pratique

MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
15, PLACE DE LA JOLIETTE 13002 MARSEILLE
N° AZUR 0811 88 00 88 - TÉL : 04 91 99 28 20

CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE
DIRECTION JEUNESSE ET SPORTS HÔTEL DU DÉPARTEMENT
52 AVENUE DE ST JUST 13256 MARSEILLE CEDEX 20
www.cg13.fr

sport & handicap

Guide pratique

CONSEIL GENERAL BOUCHES-DU-RHÔNE

CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS

Edito

La politique du Conseil Général en faveur des personnes handicapées est une priorité de la majorité départementale. De nombreuses actions sont menées en manière de logement, de transport... Dans le cadre de cette politique, l'intégration des personnes handicapées par le biais du sport est un vecteur privilégié.

« LE GUIDE PRATIQUE SPORT ET HANDICAP » destiné aux personnes handicapées répond à cet objectif d'intégration. Il va permettre aux personnes handicapées de connaître les pratiques sportives possibles dans les clubs sportifs du département. Ce guide va aussi informer le citoyen, les associations sportives, les institutions sur les besoins d'une personne handicapée sur son activité sportive. Il renseigne sur les accessibilités en terme d'aménagement des locaux sportifs et des disciplines sportives. Enfin, il indique les formations offertes pour encadrer le public handicapé.

Mon ambition au travers de ce guide est d'apporter du bonheur et de l'espoir aux personnes handicapées mais surtout de faire évoluer les mentalités pour aller vers leur intégration optimale.

Jean-Noël GUERINI
Sénateur, Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône

Le Conseil Général des Bouche du Rhône est à l'écoute des personnes handicapées, et notamment des sportifs, en soutenant de nombreuses initiatives et en favorisant l'accès à la pratique, sans jamais faire de discrimination. En effet, le leitmotiv de cette collectivité si il était besoin de le définir est l'égalité des chances et l'égalité de traitement, nos sportifs handicapés ont toujours été récompensés de la même façon que les sportifs valides, ils bénéficient des mêmes égards et de la même reconnaissance face aux résultats. A travers l'élaboration d'un guide favorisant l'accès des sportifs souffrant d'une déficience, dans les clubs et les structures valides, le Conseil Général et son Président Jean-Noël Guérini se placent en précurseur de l'intégration sportive. J'espère que ce document permettra, à toutes les personnes souhaitant s'adonner à leur pratique sportive, de trouver un lieu d'accueil où elles pourront s'exprimer pleinement.
Je remercie le Conseil général de cette initiative.

Ghislaine WESTELYNCK
Présidente du Comité Départemental Handisport

La Fédération Sportive des Sourds de France est en phase de modernisation, de développement. Une de ses ambitions est de communiquer sur la différence des personnes sourdes et malentendantes. Les besoins d'adaptation en matière d'handicap auditif sont mal connus au sein de la société. « LE GUIDE PRATIQUE SPORT ET HANDICAP » va nous aider dans notre action de communication en éclairant le mouvement sportif sur la façon de se comporter avec les personnes déficientes auditives.

Madame Isabelle MALAURIE
Présidente de la Fédération Sportive des Sourds de France

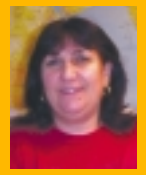

La volonté du Conseil Général est de communiquer auprès des personnes handicapées mentales et de leur famille sur les possibilités de pratiquer le sport dans le département du 13. Nous pensons que ce guide va compléter notre action d'information. Il va être aussi intéressant pour les institutions et associations désireuses de connaître et d'accueillir ce public.

Madame Sylvianne GIULANO
Présidente du Comité Départemental de Sport Adapté

édito

La politique sportive départementale développe un axe particulier en faveur de l'intégration des personnes handicapées en adoptant les dispositifs Conseil Général 13 (stages, séjours sportifs..) aux jeunes handicapés. « LE GUIDE PRATIQUE SPORT ET HANDICAP » participe de notre volonté de faire du sport un véritable vecteur d'intégration. Il constitue un excellent outil de vulgarisation pour permettre l'encadrement dans la sphère sportive des personnes handicapées.
« LE GUIDE PRATIQUE SPORT ET HANDICAP » renseigne les personnes handicapées sur les différents clubs sportifs pouvant les accueillir. Il permet de découvrir l'exemplarité de clubs sportifs n'étant affiliés à aucune fédération spécifique dans l'handicap et accueillant tout de même les personnes handicapées en intégration avec les autres licenciés.
Ce Guide, premier en son genre produit par une collectivité, va pouvoir servir de modèle à d'autres partenaires publics.

René OLMETTA
Vice président du Conseil Général, Délégué au Sport

Parmi les éléments d'intégration des personnes handicapées, le sport constitue un vecteur privilégié que la Délégation aux Personnes Handicapées du Conseil Général des Bouches-du-Rhône souhaite renforcer. En particulier, concernant la diffusion du "Guide Pratique Sport et Handicap dans le 13", le critère accessibilité a été retenu pour chaque lieu public sportif.
De plus, la rubrique "associations Sportives du GUIDE PRATIQUE SPORT ET HANDICAP" sera disponible sur le "site Internet de la Direction Personnes Handicapées": www.handicap13.fr, accessible à tout handicap, opérationnel le dernier trimestre 2005.
En tant que Délégué aux Personnes Handicapées, je souhaite que ce guide constitue un moyen supplémentaire pour le plein accès à toutes les ressources de la société, et, entre autre, par la pratique sportive.

Joël DUTTO
Vice Président du Conseil Général
Délégué aux Personnes Handicapées et aux Interventions Humanitaires

Sommaire

Page

8 CONNAISSANCE DES HANDICAPS

8 Handicap auditif
8 Handicap visuel
8 Handicap moteur
10 Handicap mental

12 ORGANISATIONS ET DYNAMIQUE AUTOUR DU SPORT ET HANDICAP

12 **Mouvement fédéral**
12 La Fédération Française de Sport Adapté
12 Les associations sportives de Sport Adapté
12 La Fédération Française Handisport
13 La Fédération Sportive des Sourds de France
13 Le sport intégré avec l'Union Nationale de Sport Scolaire (UNSS)

14 **Relation entre les fédérations pour l'intégration des personnes handicapées**

15 **L'Etat**

15 **Les collectivités**
15 Les communes
15 Le Conseil Général
16 Le Conseil Régional

17 **Sport, handicap et tourisme**

18 LES FORMATIONS

Encadrement du public handicapé mental
Encadrement du public handicapé physique et visuel
Formation universitaire sur le sport, handicap mental et physique
Accessibilité des formations aux personnes handicapées

Page

20 LES NORMES D'ACCESSIBILITE

20 L'aire de stationnement
20 Le cheminement
21 Les ouvertures
21 Divers
21 La circulation verticale
22 Le vestiaire
22 Les toilettes
22 Le lavabo
22 La cabine de douche
22 La chambre
23 Le lieu de spectacle ou de consommation
23 Pour plus d'informations

24 MODE D'EMLOI DES ASSOCIATIONS

28 LES ACTIVITÉS SPORTIVES : ASSOCIATIONS, ACCESSIBILITÉ AUX PRATIQUES SPORTIVES ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

28 Activités physiques individuelles

29 **Les associations**
29 Activités aquatiques :
29 - Natation
32 - Sauvetage Secourisme
32 Athlétisme
34 Bowling
34 Cyclisme
35 Musculation
36 Sports de Boules
38 Sarbacane
38 Tir
39 Tir à L'arc

40 **Accessibilité aux activités physiques individuelles et infrastructures sportives**
41 Activités aquatiques
42 Athlétisme
42 Cyclisme
42 Musculation (haltérophilie)
43 Pétanque et boules
43 Sports de tir

44 Activités physiques duelles

45 **Les associations**
45 Activités de combat :
45 - Aïkido

Page

45 - Boxe
46 - Judo
47 - Lutte
48 - Karaté
48 - Taekwondo

49 Jeux et sports d'opposition :
49 - Badminton
49 - Tennis de table
52 - Tennis

53 Sports cérébraux

54 **Accessibilité aux activités physiques duelles et infrastructures sportives**
55 Activités de combat :
55 - Boxe
55 - Judo
55 - Lutte
55 - Karaté
55 - Taekwondo
55 Jeux et sports d'oppposition :
55 - Badminton
56 - Tennis
56 - Tennis de table

57 Activités physiques collectives

58 **Les associations**
58 Basket-ball
58 Football
60 Rugby
61 Tor Ball
61 Volley-ball

62 **Accessibilité aux activités physiques collectives et infrastructures sportives**
62 Basket-ball
62 Football :
62 - Cécifoot
62 - Foot-fauteuil
63 Rugby
63 Tor ball
63 Volley-ball

64 Activités physiques de plein air

65 **Les associations**
65 Activités aériennes
65 Activités de mer et de rivière :
65 - Aviron

Page

66 - Canoë kayak
66 - Pêche
67 - Voile
70 Activités subaquatiques :
70 - Plongée
71 Activités de montagne, de randonnée, d'escalade :
71 - Equitation
73 - Escalade
73 - Randonnée
75 - Ski alpin
76 - Ski de fond
76 - Spéléologie
77 Activités à moteur ou tractées
77 - Ski nautique
77 - Sports mécaniques

78 **Accessibilité aux activités physiques de plein air et infrastructures sportives**
79 Activités aériennes
79 Activités de mer et de rivière
80 Activités subaquatiques
80 Activités de montagne, de randonnée, d'escalade :
81 - Activités de montagne été
82 - Loisirs de neige
83 Activités à moteur ou tractées

84 Activités gymniques et d'expression

85 **Les associations**
85 Gymnastique, Danse
86 Patinage sur glace
87 Sports pour enfants et adolescents

90 **Accessibilité aux activités gymniques et d'expression et infrastructures sportives**
90 Pour plus d'informations

92 TRANSPORTS

94 INDEX

Connaissance des handicaps

HANDICAP AUDITIF

La surdité est un handicap de communication.
On distingue 3 types de handicap :
- La personne sourde de naissance avec une altération de la voix ayant développé des modes de compensation (visuelle, olfactive, perception des vibrations). Elle communique généralement par le langage des signes, le mime.
- La personne devenue sourde va se focaliser sur ses restes auditifs.
- La personne malentendante dispose d'un reste auditif exploitable par des appareils auditifs, des boucles magnétiques dans des lieux publics (conducteurs électriques qui créent un champ amplifiant le son).

Conseils :
- Pour la personne malentendante, éviter de communiquer dans le brouhaha, en groupe ou avec des bruits de fond (exemple des piscines et gymnases).
- Favoriser l'expression visuelle et écrite (avoir des crayons, feuilles, ardoises)
- Etre face à la personne, visage bien éclairé et proche d'elle pour communiquer en articulant (éviter de mâchouiller un chewin-gum, les noms propres et nombres sont difficiles à déchiffrer).

HANDICAP VISUEL

On distingue trois degrés de handicap :
- Mal voyant : il se déplace aisément, reconnaît les objets et peut voir de près.
- Mal voyant profond : les possibilités visuelles restantes lui permettent de se déplacer et de reconnaître les objets et les contours.

Les exemples de mal voyance sont une vision floue, une vision ne permettant de voir que les contours comme si l'œil avait une tache noire en son milieu ou à l'inverse une vision comme dans un trou de serrure ne percevant qu'au centre.
- Non voyant : la sensation lumineuse peut être perçue mais il existe une impossibilité de reconnaître les objets et les contours, à quelles que distances que ce soit et dans toutes les directions. Il a besoin d'explications et de descriptions précises des choses nouvelles.

Les personnes compensent la perte de la vue par l'utilisation d'autres organes sensoriels, en particulier le toucher, l'ouïe, l'odorat. Elles vont même hypertrophier les fonctions de ces organes dans le sens de la finesse et de la précision.

Conseils :
L'accompagner, le guider et lui donner des repères.
Pour le guider : se placer devant lui et le laisser nous tenir le bras, le coude ou l'épaule.
Pour le mal voyant, penser à positionner les objets toujours à la même place.
Penser à un éclairage de qualité, des contrastes visuels, à neutraliser les objets situés sans embase au sol.
L'accès d'un chien guide n'est jamais refusé dans les lieux publics.

HANDICAP MOTEUR

Handicaps congénitaux

MYOPATHIE
Maladie musculaire, de nature dégénérative et d'évolution progressive. Ce sont des affections le plus souvent familiales et héréditaires. Ces maladies n'entraînent pas de paralysies au sens propre du terme mais une diminution progressive de la force musculaire, entraînant peu à peu une dépendance.
Les exercices physiques non fatigants sont recommandés (les myopathies sont aggravées par tous les exercices physiques fatigants, inversement, l'absence totale d'exercice peut entraîner des complications). Les sports pratiqués sont le tir aux armes ou à la sarbacane, le football en fauteuil électrique et la natation.

Conseils :
- Eviter les refroidissements.
-Tenir compte, à la lettre, des recommandations médicales.
- Installer correctement l'enfant pour éviter les déformations qui peuvent devenir douloureuses.

INFIRMITE MOTRICE CEREBRALE
L'infirmité Motrice Cérébrale est un ensemble de troubles neurologiques qui résultent d'une atteinte des parties profondes du cerveau survenant durant sa période de développement. C'est un handicap non évolutif et non héréditaire. Ce handicap s'accompagne souvent de déficits intellectuels et /ou sensoriels, de troubles du langage et / ou sensitifs, de troubles du caractère. Des crises d'épilepsie peuvent se manifester. Les troubles moteurs caractérisés par un dysfonctionnement du tonus musculaire sont l'ataxie (difficulté de coordination des mouvements volontaires), l'athétose (mouvements involontaires lents et ondulants), la spasticité (mouvement involontaires rigides et lents).
Les IMC peuvent pratiquer tous les sports. Leur aptitude dépend en fait de la gravité de leur atteinte. Les plus handicapés pratiquent en fauteuil roulant le tennis de table, l'athlétisme...Les moins handicapés pratiquent debout : l'athlétisme, l'escrime, la voile...

Conseils :
- Dédramatiser la pratique sportive en fauteuil roulant et l'encourager à l'essayer.
- Penser à l'accessibilité des lieux d'accueil et des activités sportives.
- Surveiller les besoins hygiéniques.
- S'informer sur les besoins et les problèmes médicaux.

SPINA-BIFIDA
Paralysie périphérique dont les troubles varient en fonction de la hauteur de l'atteinte. Il peut y avoir paraplégie, incontinence urinaire et troubles sensitifs.

Conseils :
- Surveiller les besoins hygiéniques (incontinence).
- Les conduire à changer fréquemment de position.

MALADIE DE LOBSTEIN OU MALADIE DES OS DE VERRE
Maladie héréditaire, elle se révèle par la fracture osseuse chez l'enfant : un petit choc suffit pour une fracture, souvent accompagnée de déformations osseuses. Une fois adulte, il peut avoir une vie presque normale et les fractures se font beaucoup plus rares. Il faut limiter au minimum l'alitement et l'immobilisation par : la mise en charge sur un plan incliné des paralysés ou des plâtrés, la mobilisation active des membres, et l'activité sportive.

Conseils :
-Tenir compte à la lettre des recommandations médicales.
-Eviter les jeux et les sports violents, les bousculades.

Handicaps suite à une maladie

POLYOMELITE
Maladie virale immunisante et infectieuse entraînant une paralysie périphérique le plus souvent partielle. Les poliomyélitiques peuvent pratiquer tous les sports. La natation les favorise car l'absence de pesanteur dans l'eau leur permet d'utiliser leurs muscles au mieux. De plus, les membres paralysés sont légers et ne gênent pas la progression. Ceux qui sont gravement atteints des membres inférieurs et qui se déplacent en fauteuil roulant se tournent volontiers vers le basket, la course fauteuil en athlétisme où ils réussissent très bien.

SCLEROSE EN PLAQUES
Affection démyélinisante des centres nerveux. Cette maladie est évolutive par poussées et présente des formes diverses : troubles moteurs, incoordination motrice, insensibilité engourdissement ...

Conseils :
-S'informer sur les possibilités de la personne et les limites autorisées dans les exercices.

Handicaps suite à un accident

PARAPLEGIE
Une paraplégie est une paralysie généralement symétrique des membres inférieurs pouvant remonter plus ou moins haut sur le tronc. Le paraplégique est dans l'impossibilité d'exécuter des mouvements volontaires dans la région dite paralysée. Les troubles associés sont : évacuation urinaire difficile, infection urinaire, fragilité de la peau. Les paraplégiques pratiquent presque tous les sports : athlétisme, tennis de table, tir à l'arc, escrime, tennis, natation...

TETRAPLEGIE
Paralysie des membres inférieurs et du tronc qui atteint également les membres supérieurs. Elle est provoquée par une atteinte de la moelle épinière au niveau des vertèbres cervicales.

Conseils :
-Faire attention à l'apparition d'escarres.
-Faire attention à son hydratation.

LESIONS CEREBRALES ACQUISES

Ce sont l'accident vasculaire cérébral suite à un problème vasculaire ou le traumatisme crânien suite à un problème traumatique. Ces affections peuvent entraîner des troubles psycho -intellectuels et comportementaux comme les troubles de la mémoire, de l'attention, de l'orientation mais aussi des troubles physiques. Les troubles physiques proportionnels à la liaison cérébrale touchée peuvent amener des problèmes moteurs (hémiplégie, monoparésie..), de vue, de l'ouie, d'équilibre, alimentaires...

Conseils :

Comprendre et reconnaître tous les paramètres de « l'handicap invisible ». Anticiper, proposer son aide. Etre patient. Du point de vue pédagogique, avoir une démarche plus analytique que globale. Vigilance vis à vis de l'épilepsie*.

HANDICAP MENTAL

Les comportements varient selon la nature et le degré du handicap. En terme de Q.I., on dénombre 4 catégories :
Q.I. < 30 : arriération profonde,
30 < Q.I. < 50 : débilité profonde,
50 < Q.I. < 70 : débilité moyenne,
70 < Q.I. < 80 : débilité légère
Le handicap mental se caractérise par des difficultés d'apprentissage, d'assimilation, d'expression orale, des difficultés d'orientation, des réactions imprévisibles. Les troubles rencontrés sont la Dysphasie (langage « Bébé »), la Dyslexie (difficulté d'apprentissage de la lecture), un déficit de l'attention, la maladresse, la Dyspraxie (troubles de la réalisation motrices) , les Tics.

Conseils :

Donner des explications courtes et des consignes simples. Pratiquer une pédagogie de l'accompagnement (souligner les progrès, favoriser la créativité...) privilégier les activités de relaxation. Etre vigilant, être attentif aux réactions du groupe.

TRISOMIE

La trisomie se manifeste par un retard de développement psychomoteur, retard de langage, une lenteur d'assimilation...L'autonomie est partielle. Le trisomique est très sociable, affectueux, observateur... Dans une atmosphère accueillante, il devient dynamique et coopérant ; il peut devenir agressif s'il se sent rejeté.

AUTISME

Personne ayant des comportements et des habitudes ritualisées. Elle utilise les objets de manière stéréotypée et répétitive, est sensible aux couleurs et aux formes. La personne globalement douce peut avoir des accès de colère si on la perturbe dans son activité. De nature fuyante et peu communicante, elle a une méconnaissance des conventions sociales.

Conseils :

Proposer amicalement et positivement des activités sportives simplifiées.

EPILEPSIE

L'épilepsie concerne un bon nombre de personnes handicapées mentales. Les circonstances de crises sont dues à une réponse du cerveau vis à vis d'une agression (manque de sucre, de calcium...)

Conseils :

Eviter de le laisser seul. Faire attention dans le cadre de la baignade. Respecter le traitement médical.
En cas de crise... éviter les rassemblements, dégrafer et ôter tout ce qui peut gêner la respiration, favoriser le repos dans un endroit calme, et éviter le refroidissement.

TROUBLES PSYCHIATRIQUES

Ce sont les dépressions, les psychoses, les névroses, la toxicomanie, les démences. Ces troubles sont soignés en général par des anxiolytiques, des antidépresseurs et des neuroleptiques.

Conseils :

Avoir des paroles bienveillantes.
Interrompre les situations stressantes ou anxiogènes.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports : « L'intégration des jeunes handicapés dans les centres de vacances et de loisirs » juin 2002.
- Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports : « Loisirs et handicap » Coll. Pédagogique BAFA / BAFD.
- Fédération Française Handisport : « Aspects médicaux du sport pour handicapés, Brochure pour l'enseignement du Brevet d'Etat du 1er degrés » FFH Commission Médicale septembre 1995.

Merci au Docteur Persin-Grivaux et à Pascale Ramon

Organisation et dynamique autour du sport et handicap

Mouvement fédéral

La Fédération Française de Sport Adapté (FFSA)
Habilitée en 1975, la FFSA regroupe aujourd'hui 36 000 pratiquants sportifs handicapés mentaux. La FFSA propose une vingtaine d'activités sportives qui peuvent être pratiquées soit en loisirs soit en compétition. Les règlements de chaque discipline sont sur le site Internet de la fédération. Pour permettre aux pratiquants de concourir à chance égale, la compétition est organisée suivant 3 divisions :
-Division 1 : les sportifs respectent le règlement des fédérations délégataires.
-Division 2 : les sportifs pratiquent la discipline sportive avec une réglementation aménagée.
-Division 3 : les sportifs ayant un handicap plus important peuvent pratiquer la compétition avec un règlement très aménagé. Hors du champ compétitif, des « activités motrices » sont organisées pour des personnes en situation de handicap sévère ne pouvant accéder à une pratique sportive codifiée même de loisir. Ces activités sont classées en style de parcours :
_ Les parcours moteurs sont des activités physiques de base comme le lancer, le saut, la course, le franchissement qu'on décline de différentes façons.
_ Les parcours orientés considérés comme l'étape ultérieure s'orientent vers une discipline sportive comme l'athlétisme, le basket, le tennis.
La FFSA bien impliquée dans le mouvement sportif a passé les conventions avec les fédérations sportives (voir relation entre les fédérations sportives Cf p.14). La convention permet aux licenciés de la FFSA de pouvoir s'entraîner dans un club de la fédération délégataire sans prendre une deuxième licence. Ce style de convention dynamise les fédérations sportives pour instaurer des manifestations intégratives, des formations spécifiques, des entraînement de haut niveau.
La FFSA a signé par ailleurs une charte avec l'UNAPEI (Union Nationale des Associations de Parents et Amis des Personnes Handicapées Mentales) en 1997 et l'APAJE (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) en 2000. Cette charte a pour vocation de développer l'activité sportive au sein des associations et établissements spécialisés dans l'handicap mental. Les critères à prendre en considération dans le cadre de la charte sont l'accessibilité des lieux et disciplines sportives, la formation des éducateurs et du personnel, l'organisation de rencontres...
Contact : Fédération Française du Sport Adapté, 9 rue Jean Daudin 75015 Paris
Tél : 0142 73 90 00 Fax : 01 42 73 90 10
Site http://www.ffsa.asso.fr
Comité Départemental de Sport Adapté
31, Traverse Les Mamelucks 13008 Marseille
Tel. : 04 91 22 85 65 Fax : 04 91 90 91 38
Email : cd13sportadapté@yahoo.fr

La Fédération Française Handisport (FFH)
La FFH, habilitée en 1977, gère aujourd'hui le sport de compétition et de loisirs pour 22000 personnes handicapées visuelles et motrices. Elle organise, des rencontres pour le loisir et les sports de pleine nature, des compétitions (des stages d'initiation et de perfectionnements) à tous les échelons (départemental, régional, national et international avec les jeux paralympiques). Pour les compétitions, chaque discipline sportive possède sa propre classification, ce qui permet aux athlètes de concourir avec les mêmes chances, même en ayant des handicaps différents. Elle assure également la promotion des activités physiques pour les jeunes et les grands handicapés avec en particulier des actions dans les établissements spécialisés.
La Fédération Française Handisport sur le même principe que la FFSA a signé des conventions avec diverses fédérations délégataires (voir relation entre les fédérations sportives Cf p.14).
Contact : Fédération Française Handisport
42, rue Louis Lumière 75020 Paris
Tel : 01 40 31 45 00 - Site : http://www.ffh.org

Les Associations Sportives de Sport Adapté

Nous vous présentons les associations sportives affiliées à la Fédération Française de Sport Adapté accueillant un public handicapé mental. Une majorité d'associations sportives accueille exclusivement des centres spécialisés dans l'handicap.

Associations sportives	Coordonnées	Accueil centres	Accueil individuels	Disciplines sportives
Algemon	494, rue Paradis 13008 Marseille 04 91 23 37 92	oui	Course de l'Algemon	Ski, judo, natation
Colline Notre Dame	1, rue Vauvenargues 13007 Marseille 04 91 39 68 18	oui	oui	Judo, torball
Les Argonautes	17, bd des Océans 13009 Marseille 4 91 73 61 62	oui	non	Football
Amicale La Farigoule	2, rue du Pigeonnier 13640 La Roque d'Anthéron - 04 42 46 85 95	oui	oui	Football, gym, pétanque, tennis, pleine nature...
A.L.O.H.A.	Quartier des Pichinades 13127 Vitrolles 04 42 46 85 95	oui	non	Natation, pétanque
La Chrysalide de Martigues	Ch. du Mas d'Amphoux 13118 Entressen 04 90 50 52 64	oui	non	Equitation, natation, randonnée
Midori Nobokujo	135, bd Ste Marguerite 13009 Marseille 04 91 26 59 99	oui	non	Aïkido, judo...
O.C.A.F.	Quartier Fourchon 13200 Arles 04 90 18 82 30	oui	oui	Sports collectifs et de raquettes, plein nature
SIR (Sport Intégration Recherche)	33, ch. de Fontainieu 13014 Marseille 04 91 63 09 57	oui	oui	Athlétisme, sports collectifs, pleine nature...
Défi sport	31, traverse des Mamelucks 13008 Marseille 04 91 32 61 20	oui	oui	Judo, natation, pleine nature
Les Parons	Route d'Eguilles BP 549 Quartier du Pey Blanc 13092 Aix-en-Provence Cx 02	oui	non	Football, natation, sports d'hiver, course pédestre
Oustaou	Av. Maguy Barroux 13400 Aubagne	oui	non	Divers
Voile Impulsion	6, bd Farrenc 13016 Marseille 04 91 03 71 56	oui	oui	Voile, pêche
AS 3A	5, bd de la Grande Thumine 13090 Aix-en-Pce 06 14 40 91 82	non	oui	Arts martiaux
AS plus que le sport	C/D Figueroa av. Maguy Barroux entrée C 13400 Aubagne			

Comité départemental Handisport Boulevard de la Pomme Cité Les Campanules – BAT H 13011 Marseille
Tel. : 04 91 45 24 65 - Email : handisport13@wanadoo.fr

La Fédération Sportive des Sourds de France (FSSF)
La FSSF regroupe 3200 licenciés. Elle organise des compétitions sportives proposées dans 17 disciplines. Pour que l'athlète sourd soit admis aux compétitions internationales, il doit avoir une perte d'audition évaluée à 55 décibels ou plus dans l'oreille la meilleure. La FSSF a passé convention avec les fédérations sportives (voir relation entre fédération sportives Cf p.14).
Contact : Fédération Sportive des Sourds de France
84 rue de Turenne 75003 Paris
Tel : 01 42 72 03 84 Site : http://www.f-s-s-f.org

Le Sport Intégré avec l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)
Depuis 1991, l'UNSS par son programme « Le Sport intégré » propose des actions permettant l'intégration des personnes handicapées. Elle organise en équipe mixte des championnats de France UNSS de Football, Tennis de Table, Natation, Athlétisme, Lutte et Ski de fond. Elle envisage de plus des stages, des compétitions amicales en relation avec la Fédération Française Handisport et la Fédération Française de Sport Adapté.
Contact : UNSS 16 rue Bernard du Bois 13001 Marseille
Tel 04 91 90 72 00
Email : service-departemental.UNSS13@wanadoo.fr

Info plus : L'UNSS est en partenariat avec l'Association Handicap International pour le projet « Vivre Debout Ensemble, Jouons Ensemble » . L'originalité du concept est le jumelage des 4e de collèges et d'enfants handicapés de centres spécialisés. Des échanges entre les collèges et les centres se développent sur l'année entière et se termine par une journée festive et sportive au stade vélodrome.
Contact : Handicap International Marseille
21, bd Perrier 13008 Marseille
Tel : 04 91 53 26 22

Relation entre les fédérations sportives pour l'intégration sport et handicap

Fédérations ou disciplines	FFSA		FFH		FSSF
	Convention	Formation	Convention	Formation	Convention
Athlétisme	x	x	x	x	
Badminton	x	x			
Basket ball			x	x	x
Bowling					x
Canoë -kayak		x	x	x	
Char à voile			x		
Cyclisme	x		x	x	
Danse		x		x	
Equitation	x	x		x	
Escalade	x	x	x	x	
Escrime			x	x	
Football	x	x	x		x
Gymnastique		x			
Handicheval		x			
Handisport	x		x		
Judo	x		x	x	x
Karting			x		
Lutte	x		x		
Musculation - Haltérophilie				x	
Natation	x		x	x	x
Pétanque	x				
Plongée			x	x	
Randonnée pédestre	x	x	x	x	
Roller		x			
Ski alpin		x	x	x	x
Ski nordique		x	x	x	x
Sports de conmbat					
Tennis	x	x	x	x	x
Tennis de table	x	x	x	x	
Ti à l'arc	x	x		x	
Tir sportif				x	x
UFOLEP	x		x		
UNSS	x		x		x
Voile			x	x	
Vol libre			x		
Volley ball					x
VTT		x			

L'Etat

La pratique du sport pour les personnes handicapées est un des objectifs prioritaires pour le Ministère Jeunesse et Sport. Un « Pôle Ressources Nationales Sport et Handicap » implanté au CREPS de Bourges a pour vocation de développer, de faire connaître, de valoriser les pratiques sportives pour les personnes handicapées.
Contact : CREPS de la région Centre - 18 esplanade du Prado 18000 Bourges
Tel : 02 48 48 01 44 - Fax : 02 48 70 88 36
Email : andrew.botheroyd@jeunesse-sports.gouv.fr
Site : http://www.creps-centre.jeunesse-sports.gouv.fr

Dans chaque Direction Régionale et Départementale Jeunesse et Sport, un référent handicap a été désigné.
DRJS Marie Christine Lanfranchi
Avenue Eugène Donadeî - 06706 Saint Laurent du Var cedex
Tel : 04 93 19 51 87
Email : marie-christine.lanfranchi@jeunesse.sports.gouv.fr

Au niveau départemental, le FNDS 13 a institué dans ses critères d'attribution une aide aux clubs pour :
– l'ouverture de sections spécifiques « sport et handicap » dans les clubs,
– l'adaptation de pratiques sportives pour tendrent vers la mixité (compétition, loisir)
– l'accès des personnes handicapées aux fonctions administratives et de dirigeants
Contact : Le dossier FNDS 13 est disponible à la DRDJS / DD 13 - 20, avenue de Corinthe 13292 Marseille Cedex 6
Tel : 04 91 80 83 15 Fax : 04 91 83 30 97
ou téléchargeable sur le site http://www.mjspaca.jeunesse-sports-gouv.fr

Les collectivités

Les communes

CHARTE « COMMUNE-HANDICAP »
Depuis 2003, la charte « Commune et Handicap » vise à promouvoir l'intégration dans la cité des personnes handicapées en améliorant leur autonomie, par des actions de concertation entre la commune et les associations regroupées, si possible, au sein d'un collectif. Cette charte est un document cadre qui propose aux communes de manifester, au-delà de leurs obligations réglementaires, leur engagement à donner à la personne handicapée sa place dans la cité, en prenant des mesures concrètes pour répondre aux attentes de ces personnes dans les domaines de la vie quotidienne : information, mobilité et transport, accès aux lieux publics, emploi, logement, enfance - éducation, culture – sport - loisir, vacances, vie à domicile, vie sociale.
Chaque commune ou intercommunalité est invitée à adapter la charte localement en définissant, en partenariat avec les associations locales, les objectifs qu'elle souhaite atteindre et en précisant les mesures pratiques qu'elle envisage de mettre en place. Site : http://amf.asso.fr

Info plus : Cette charte n'est pas encore en vigueur dans les communes du département mais nous pouvons noter des initiatives en matière d'intégration des personnes handicapées de la part de certaines d'entre elles :

• Activités sportives accessibles proposées par les communes du département :
La Ville de Marseille organise des activités sportives terrestres destinées au public handicapé l'été sur les plages du Prado et finance 6 000 séances d'équitation par an au Centre Equestre Pastré. Par le biais d'Allô Mairie Marseille, vous pouvez connaître les infrastructures sportives accessibles et par le biais des mairies des secteurs de Marseille, les Centres de Loisirs Sans Hébergement. intégrant les enfants et adolescents handicapés. La commune d'Istres propose de la natation, musculation et plongée sous marine en période scolaire aux personnes handicapées. Elle a réalisé une étude pour le développement de la pratique sportive pour les personnes handicapées au sein de cette ville.
Contact : Colline Vuillemein 06 17 98 27 05

• Accessibilité à la mer :
Les communes de la Ciotat, de Fos sur Mer et de Marseille mettent à disposition des sièges pour la baignade en été. La commune de Marseille met à disposition un ponton flottant pour la baignade durant la période d'été.
Contact : Marseille 0 810 813 813
La Ciotat : 04 42 08 88 39
Istres : 04 42 56 34 39 ou 06 17 98 27 05

Le Conseil Général des Bouches du Rhône

Deux services du Conseil Général œuvrent en matière d'accueil des personnes handicapées dans la sphère sportive :

1- **Le Service Départemental des Personnes Handicapées (SDPH)** soutient des manifestations sportives pour les personnes handicapées dans le domaine de la voile comme la fête du nautisme (mai) avec le Comité Départemental de Voile, dans le domaine de l'aéronautique comme les vols découvertes avec l'association Handy-Flying mais aussi dans le domaine de l'équitation, du Karting. Le SDPH peut aider au développement de partenariats avec les fédérations sportives.
Contact : Béatrice Roghi
SDPH Hôtel du Département
52, avenue de Saint Just 13256 Marseille cedex 20
Tel : 04 91 21 27 76 Fax : 04 91 21 27 98
Email : beatrice.roghi@cg13.fr

Le SDPH soutient les clubs sportifs. Il aide les associations sportives notamment pour le surcoût dû à l'handicap en partenariat avec le Service des Sports et intervient pour l'équipement.
Contact : Patricia Conte, même adresse
Tel 04 91 21 27 75 Fax : 04 91 21 27 98
Email : patricia.conte@cg13.fr

Le SDPH a aussi une action de conseil en matière d'architecture pour les constructions ou les réaménagements concernant l'accessibilité.
Contact : Gérard Dessein et Françoise Lauro SDPH Hôtel du département 52, avenue de Saint Just 13256 Marseille cedex 20 Tel. : 04 91 21 27 70 / Fax : 04 91 21 27 98
Email : gerard.dessein@cg13.fr ou francoise.lauro@cg13.fr

2- Le Service des Sports intègre les personnes handicapées dans chacun de ses dispositifs que sont :

Les séjours et stages sportifs.
Contact : Evelyne Breton tel 04 96 17 07 91
Email : evelyne.breton@cg13.fr

Les dispositifs des Centres Sportifs Départementaux (stages sportifs, mise à disposition d'infrastructures sportives).
Contact : Evelyne breton Tel : 04 96 17 07 91

La démonstration et initiation au basket fauteuil lors du Planète 13...
Contact : Natacha Bassons
Tel : 04 96 17 07 33 ou 04 96 17 07 91
Email : natacha.bassons@cg13.fr

L'aide au suivi médical de prévention pour les personnes handicapées (l'APHM de Salvator possède un vélo à bras pour permettre les tests d'efforts calculant la VO2 max et la VMA).
Contacts : Brigitte Germain - Tel : 04 96 17 07 12
Flavia Pellicano - Tel : 04 96 17 07 90
Email : flavia.pellicano@cg13.fr

L'aide au sport de Haut niveau, la reconnaissance de l'athlète au moyen des trophées sportifs, bourses d'accompagnement social au même titre que les « athlètes valides ».
Contacts : Brigitte Germain : 04 96 17 07 12
Renée Dossmann : 04 96 17 07 14
Email : renee.dossmann@cg13.fr

Le « Chéquier Sport » d'une valeur de 100 € pour les 12-25 ans est disponible auprès du public handicapé au même titre que pour le public valide. 20 chèques de 5 € chacun permettent de découvrir au sein des clubs des activités multiples du 29 juin au 1er septembre. Les personnes handicapées doivent s'assurer au préalable que les clubs adhèrent à ce dispositif.
Contact : Maison Départementale de la Jeunesse et des Sports : Tel : 0 811 88 00 88

Le Service des Sports du Conseil Général a effectué une étude de besoins des personnes handicapées (motrices et visuelles) en matière de sport dans les Bouches du Rhône en relation avec la Faculté des Sciences du Sport. Cette étude peut être consultée par le public au Service des Sports.
Pour tout contact concernant le sport et handicap au Service des Sports : Evelyne Breton Service des Sport du Conseil Général 13 - 2, rue Mazenod 13002 Marseille
Tel : 04 96 17 07 91 Fax : 04 96 17 07 38
Email : evelyne.breton@cg13.fr

Le Conseil Régional

1- Le Service des Sports du Conseil Régional PACA aide financièrement les clubs sportifs dans le cadre de manifestations sportives, d'achats d'équipements sportifs, informatiques et de mini bus. De plus, il verse une subvention aux athlètes scolarisés de haut niveau inscrits sur listes ministérielles.
Contact : Service des Sports Conseil Régional PACA
Tel : 04 91 57 53 37

2- Le Service Santé et Solidarité en partenariat avec le CREAI a produit deux études sur les conditions d'accès à la pratique sportive : « L'accès des personnes handicapées au sport, à la culture et aux loisirs en région PACA », « Conditions d'accès aux plages, piscines et cinéma en région PACA pour les personnes handicapées ».
Contact : Franck Julien Hôtel de Région 27 place Jules Guedes 13481 Marseille Cedex 20
Tel : 04 91 57 55 75
ou Sophie Bourgarelle : CREAI PACA Corse
6, rue d'Arcole 13006 Marseille, Tel : 04 96 10 06 60
Email : sb@creai-pacacorse.com

3- Le service du Tourisme
La région a initié en partenariat avec l'Etat et le Comité Départemental du Tourisme des Bouches du Rhône la démarche de labélisation « Tourisme et Handicap ». L'objectif de ce label est d'apporter une information fiable sur l'accessibilité des équipements et sites touristiques (hébergements, restaurants, sites culturels et de loisirs) en tenant compte des quatre formes de handicap (auditifs, mental, moteur , visuel).
Contact : Service Tourisme du Conseil Régional Hôtel de Région 27, place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20
Tel : 04 91 57 54 61

Sport, handicap et tourisme

LABEL ESPACE LOISIR HANDISPORT

Ce label s'adresse aux personnes atteintes d'un handicap physique ou visuel. Tout site labellisé « Espace Loisir Handisport », vous assure :
_ Une qualité d'accueil au sein d'un service unique de coordination pour l'hébergement et les activités.
_ Des structures accessibles pour les utilisateurs de fauteuils roulants, les mal marchants et les non voyants.
_ Au moins trois activités sportives de plein air avec mise à disposition de matériel adapté spécifique et un encadrement diplômé.
Contact : Fédération Française handisport
42, rue Louis Lumière 75020 Paris
Tel : 01 40 31 45 00 / Fax : 01 40 31 45 42

LABEL NATIONAL TOURISME ET HANDICAP

Initiée par Michèle Demessine en 1997, la volonté de rendre accessibles les vacances aux personnes handicapées est aujourd'hui plus que jamais au cœur des préoccupations. Créé en 2001, le label national « Tourisme et Handicap », est le fruit d'une étroite collaboration entre les professionnels du tourisme et les associations de personnes handicapées. Le label « Tourisme et Handicap » permet de donner aux personnes handicapées une information fiable, homogène et objective sur l'accessibilité des sites et équipements touristiques, et ce pour les quatre grands types de handicap (moteur, visuel, auditif et mental).
Les professionnels du tourisme et prestataires de services souhaitant recevoir la clientèle en situation de handicap et prétendant au Label, doivent s'adresser au Comité Départemental du Tourisme des Bouches du Rhône.
Contact : Nathalie Espanet
13, rue Roux de Brignoles 13006 Marseille
Tel : 04 91 13 84 38
Email : nespanet@visitprovence.com
Site : http://www.visitprovence.com

CHARTE DE DEONTOLOGIE ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPEES DANS LES STRUCTURES DE VACANCES ET DE LOISIRS NON SPECIALISEES

En 1997, à l'initiative de la Jeunesse au Plein Air, les pouvoirs publics et une quarantaine d'organismes lancent une charte de déontologie définissant les conditions d'intégration de qualité des adultes et des mineurs handicapés en vacances, hors du cadre institutionnel des établissements. Le signataire de la charte s'engage à respecter le projet d'intégration mise en place, à favoriser l'intégration de la personne handicapée, à assurer à son équipe une formation spécifique, à prendre connaissance de façon régulière des besoins des personnes handicapées accueillies et à s'assurer des conditions de déroulement du séjour et de son adéquation avec le projet initial.
Contact : Direction Régionale Jeunesse et Sport PACA 7, avenue Général Leclerc 13003 Marseille
Tel : 04 91 62 83 00

SEJOURS HANDILOISIR

La Fédération Française Handisport propose des séjours multi activités.
Contact : FFH Département Jeunes Christian Février
Tél : 01 40 31 45 10
Email : jeunes@handisport.org

Les formations

Encadrement du public handicapé mental

BREVET D'ETAT D'EDUCATEUR SPORTIF 1ER DEGRÉ "ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES ADAPTÉES".
Il est composé de modules sur les connaissances des jeux et sports collectifs, activités aquatiques, activités athlétiques ou d'opposition, activités gymniques, et activités physiques de pleine nature - 320h - ainsi que d'un stage pédagogique en situation de 120 heures.

DIPLÔME FÉDÉRAL D'ANIMATEUR
Il est composé de 105 heures de formation + 40 heures de stage en situation professionnelle.
Les 2 options proposées sont APS pour déficiences sévères ou APS de loisirs.

FORMATIONS
Pour intégrer les activités de jeu, danse et activités aquatiques au projet de soin, sur l'autisme et les personnes vieillissantes, sur les techniques et pédagogie concernant l' AFPS, préparation du diplôme de surveillant de baignade, le tir à l'arc, les activités aquatiques et handicap mental, le roller, la danse, la navigation côtière, le VTT ; en partenariat avec les fédérations : handicheval, Cirque adapté, badminton, football, montagne et escalade des animateurs et des dirigeants.
Contact : Fédération Française de Sport Adapté
Service Formation - 9, rue Jean Daudin 75015 Paris
Tel. : 01 42 73 90 07 / Fax : 01 42 73 90 10

FORMATIONS
DEUST – BEES Activités physiques et sportives adaptées
Contact : UFR – STAPS Strasbourg
Tel : 03 88 15 72 40 ou 03 88 41 78 70
– Service formation Tel. : 01 42 73 90 07

Encadrement du public handicapé physique et visuel

BREVET D'ETAT D'EDUCATEUR SPORTIF 1ER DEGRÉ OPTION "SPORTS POUR HANDICAPÉS MOTEURS, PHYSIQUES ET SENSORIELS".
Ce B.E.E.S. a pour programme 7 disciplines sportives : l'athlétisme, le handball, la musculation, tennis de table, tir à l'arc, la natation, le volley-ball : 322 h et 120 h de stages professionnels.

CERTIFICATS DE QUALIFICATION HANDISPORT
Les personnes concernées sont titulaires d'un B.E.E.S. ou d'un diplôme fédéral uni disciplinaire au moins équivalent au brevet d'état (en terme de prérogatives). Les certificats de qualification Handisport concernent l'athlétisme, le canoë-kayak, le cyclisme, l'équitation, l'escalade, la musculation / haltérophilie, la natation, la plongée subaquatique, la randonnée, le ski alpin, le ski nordique, le tennis, le tennis de table, le tir à l'arc, le tir sportif, la voile, l'escrime, le judo.

FORMATIONS FÉDÉRALES
Public concerné : bénévoles dans les clubs ou animateurs dans les centres.
Les différentes formations concernent le basket en fauteuil, le foot fauteuil électrique, la danse, l'équitation, l'haltérophilie, la natation, la plongée subaquatique, le ski alpin, le tir sportif, le Tor Ball.
Contact : Département Formation Handisport
Myriam Legras 2
3, avenue Frédéric Mistral 83136 Forcalqueiret
Tel. : 04 94 86 73 48 / Fax : 04 94 86 73 56

Département APPN
Cédric Garreau
200, avenue du Père Soulas 34094 Montpellier
Tél. : 04 67 41 78 03 / Fax : 04 67 41 78 03

Formation universitaire sur le sport, handicap mental, physique et sensoriel

LICENCE ET MAÎTRISE ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES
L'UFR STAPS de Nice propose une licence et une maîtrise Activités Physiques Adaptées.
Contact: UFR STAPS Université de Nice Sophia-Antipolis
221, route de Grenoble 06200 Nice
Tél. : 04 92 29 65 25 / Fax : 04 92 29 65 25

D.E.S.S. RÉHABILITATION PAR LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES, LICENCE ET MAÎTRISE ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES, L'UFR STAPS de Montpellier propose une licence, maîtrise Activités Physiques Adaptées et le seul D.E.S.S. en France concernant le sport et l'handicap : Réhabilitation par les activités physiques adaptées
Contact : UFR STAPS Université de Montpellier
700, avenue Pic Saint Loup - 34690 Montpellier
Tél. : 04 67 41 57 00

Info plus : Accessibilité des Formations aux personnes handicapées

BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF 1ER DEGRÉ
La personne intéressée devra argumenter sa demande par l'intermédiaire d'un dossier à remettre à la direction régionale de la jeunesse et des sports. La commission donnera son avis sur la compatibilité entre le handicap et les épreuves conduisant à l'obtention du brevet d'état, en indiquant les éventuelles adaptations. La commission statuera aussi sur la compatibilité entre le handicap et les contraintes de l'exercice (arrêté du 19 janvier 1994).
Contact : Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports PACA Service formation
7, avenue du Général Leclerc 13003 Marseille
Tél. : 04 91 62 83 00 / Fax : 04 91 62 83 00

Les normes d'accessibilité

L'AIRE DE STATIONNEMENT

- 1 place par tranche de 50.
Remarque : Il est conseillé de les mettre le plus près possible de l'établissement.

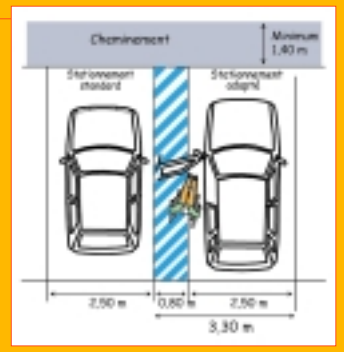

• Stationnement pour une voiture :
- Largeur = 3,30 m.
- Dont largeur bande d'accès latérale = 0,80m.
Remarque : Généralement , la profondeur d'une aire de stationnement est de 5 m.

• Signalisation obligatoire :
- par un marquage au sol.
- par un panneau.

LE CHEMINEMENT

Un sol non meuble, non glissant, sans obstacle à la roue
Un palier de repos de 1,40 m horizontal hors débattement des portes en haut et en bas de chaque plan incliné.

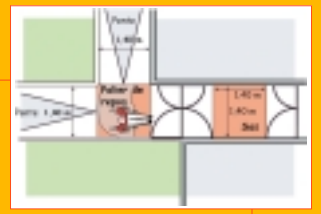

• Pente
- Pente ≤ à 4 %, sans palier de repos intermédiaire
- Pente ≤à 5 %, palier obligatoire de repos tous les 10 m

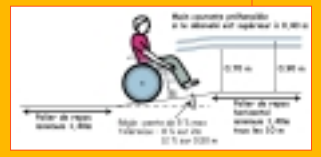

• A titre exceptionnel (quand on ne peut pas faire autrement) :
- Pente à 8 % sur une longueur de 2 m maximum
- Pente à 12 % sur une longueur de 0,50 m maximum

• Dévers, Ressauts ... :
- Dévers ≤ à 2 %
- Ressauts, trous ou fentes ≤ 2cm
- Chanfreins ≤ 4cm

• Largeur minimale de cheminements :
- 1,20 m sans mur.
- 1,40 m avec mur.
Remarque : 1,60 m : situation très confortable.

Remarque : Pour les personnes déficientes visuelles, les cheminements pourront être délimités visuellement par des contrastes de couleurs ou tactilement par des changements de texture au sol.

LES OUVERTURES

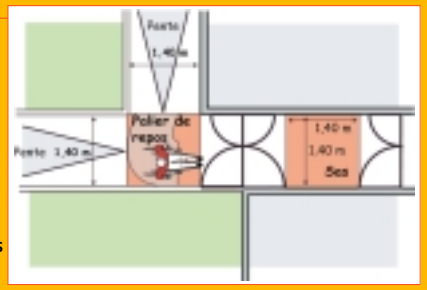

• Palier de repos devant toute porte : largeur de 1,40 m horizontal, hors débattement de portes.
• La largeur minimale des portes est de 1,40 m lorsqu'elles desservent un local pouvant recevoir plus de 100 personnes, l'un des vantaux doit avoir une largeur minimale de 0,80 m.
• La largeur minimale des portes qui desservent des locaux pouvant recevoir moins de 100 personnes est de 0,90 m.
• Les dispositifs des portes coupe-feu peuvent poser des problèmes aux utilisateurs en fauteuil roulant (à traiter au cas par cas).

Remarque : En ce qui concerne les poignées de portes, les becs de canne (manœuvrables avec le coude) sont préférables aux boutons ronds et lisses.

DIVERS

Interrupteurs, prises, penderies, poignées : hauteur entre 0,40 et 1,30, conseillée à 1 m.
Téléphone : la commande la plus haute ≤ 1,30 m (exemple :
la fente d'introduction des cartes).

Remarques : Pour les personnes déficientes auditives, des téléphones avec induction magnétique et des minitels avec fonction dialogue peuvent être mis à disposition.

Remarques : Pour les personnes déficientes visuelles, si obstacles < à 2 m, le supprimer ou prendre des dispositions pour parer à ce danger.

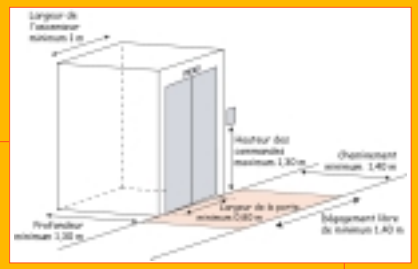

LA CIRCULATION VERTICALE

• L'ascenseur :
- Cabine : 1,30 m x 1,00 m.
- Portes coulissantes obligatoires.
- Jour entre cabine et paroi : ≤ 2 cm.
- Calibrage en hauteur : ≤ 2 cm.
- Commandes à une hauteur maximales de 1,30m.

Remarques : Fermeture des portes au bout de 10 secondes. Pour les personnes déficientes visuelles, un marquage en braille et un gros contraste de couleurs identifieront les boutons.

• L'escalier :
- Largeur minimale : 1,20m.
- Hauteur des marches : 0,16 m.
- Giron des marches : 0,28 m.

Remarques pour les personnes déficientes visuelles :
- Les escaliers doivent comporter une main courante préhensible de chaque côté des marches et dépassant les premières et dernières marches de chaque volée. Les nez des marches doivent être de couleurs contrastées.
- Les escaliers doivent être signalés afin d'éviter tout accident.

LE VESTIAIRE

Espace libre : 1,30 m x 0,80 m.
Hors débattement des portes et tout obstacle.
Hauteur zone d'assise entre : 0,46 et 0,50 m.
Hauteur de la barre d'appui : 0,70 et 0,80 m.
Si lieu de déshabillage, au moins une cabine de déshabillage devra être aménagée par sexe et accessible par un cheminement praticable.

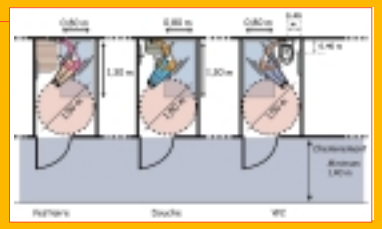

LES TOILETTES

- Aire de transfert à coté de la cuvette : 0,80 x 1,30 m.
- Hauteur cuvette entre 0,46 et 0,50m.
- Hauteur de la barre d'appui : entre 0,70 et 0,80 m.
- Largeur entre milieu de cuvette et poignée : ≤ 0,40m.

Si WC séparés par sexe, au moins un devra être aménagé par sexe et accessible par un cheminement praticable.

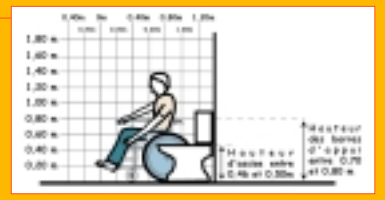

LE LAVABO

- Sans colonne, hauteur sous vasque : 0,70 m.
- Robinets : 0,80 m maximum du bord supérieur de la vasque.
- Hauteur sous miroir : 1,05 m.

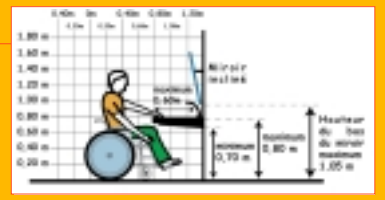

LA CABINE DE DOUCHE

- Inclinaison du sol : ≤ 2 % (siphon au sol).
- Hauteur banquette encastrée rabattable :
  entre 0,46 et 0,50 m.
  Largeur du siège : 0,40 m.
  Hauteur du robinet : ≤ 1,30 m du sol
(hauteur conseillée entre 1, 00 et 1,10 m).
- Hauteur de la barre d'appui : entre 0,70 et 0,80 m.
- Espace d'accès latéral : 0,80 x 1,30 m.

Si douches séparées par sexe, au moins une devra être aménagée par sexe et accessible par un cheminement praticable.

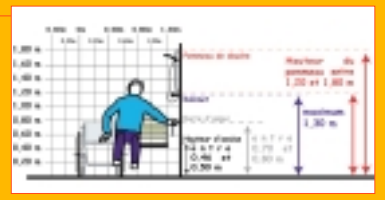

LA CHAMBRE

- Largeur minimum de 0,90 m de passage libre
de tout obstacle sur 3 coté du lit (lit ≥ 140 cm) : 0,90 m
- Espace de rotation d'un coté : 1,50 m

Remarque : hauteur du lit entre 0,46 et 0,50 m

LE LIEU DE SPECTACLE OU DE CONSOMMATION

La restauration
• Prévoir un espace de 0,80 x 1,30 m.
• Hauteur minimum sous plateau : 0,70 m.
• Electroménager et plans de travail : hauteur 0,80 m.

L'emplacement pour assister à un spectacle
• Prévoir un espace de 0,80 x 1,30 m.

Remarques : L'emplacement doit être à coté d'un cheminement praticable. Dans les tribunes, les emplacements accessibles doivent être prévus.

Pour les personnes déficientes auditives, il est recommandé d'installer dans les salles de spectacles des systèmes de transmissions et d'amplification des sons (boucle magnétique, haute fréquence, infrarouge).

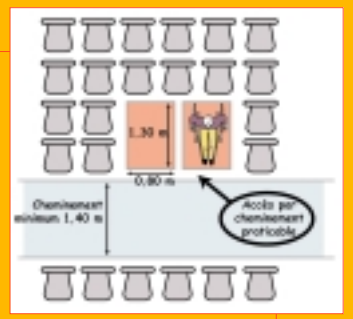

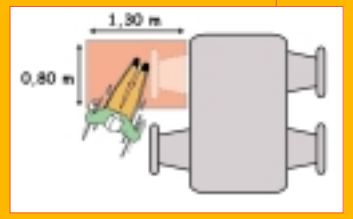

POUR PLUS D'INFORMATIONS

• Agence Française d'Ingénierie Touristique : « Tourisme et Handicap : Construire ou aménager des Equipements Touristiques pour les Clientèles Handicapées » , Paris, Les Cahiers de L'AFIT, 2003.

• Association pour les Personnes Aveugles ou Malvoyantes : « Fiches techniques relatives à l'attribution du Label Tourisme et Handicap pour la Déficience Visuelle », Paris, APAM Formation, 2001.

• Fédération Française Handisport : « Les Equipements de Sports et Loisirs : Accessibilité aux Personnes Handicapées ».

• Ministère de l'Equipement, des Transports et du Logement : Direction de l'Habitat et de la Construction : « L'Accessibilité des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public » 1995. Disponible dans les Directions Départementales de l'Equipement..

• Textes législatifs et réglementaires pour les Etablissements recevant du public : Lois n°91-653 du 13 juillet 1991,Décret n°94-86 du 26 janvier 1994, Arrêté du 31 mai 1994, Circulaire n°94-55 du 7 juillet 1994.

Merci à Sébastien Bonnier

Mode d'emploi des associations

Les données recueillies pour chaque association proviennent de questionnaires complétés par les associations sportives du département entre 2003 et 2004. Il est conseillé de prendre contact avec l'association pour qu'elle confirme ses créneaux horaires et ses lieux de pratiques sportives.

Exemple de tableau présentant une association :

HANDY FLYING AÉROCLUB

666 chemin Mouret 13100 Aix en Provence
Tel : 06 79 31 93 21 / Email : c.sulpice@free.fr / Site : www.handiflying.asso.fr

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Initiation Pilotage	tout handicap	Sur rendez-vous Délivrance du Brevet de Pilote	Aix les Miles locaux SAAL La Fare les Oliviers Aéroclub Louis Roulaud

Types de handicaps accueillis dans les associations sportives :

- Handicaps auditifs
- Handicaps mentaux
- Handicaps moteurs
- Handicaps visuels

Informations spécifiques :

- E.SPE — Encadrement Spécifique
- chéquiers sport — Association acceptant les Chéquiers Sport Eté 13
- dispositif d'intégration Conseil Général — Dispositif d'Intégration Conseil Général
- C — Compétition
- L — Loisir

Logos des fédérations sportives

fédérations sportives

Multi-sports

Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique (UFOLPEP)

Spécifiques handicap

Fédération Française Handisport (FFH)

Fédération Française de Sport Adapté (FFSA)

Fédération Sportive des Sourds de France (FSSF)

Spécifiques scolaires et universitaires

Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP)

Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)

Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU)

Athlétisme

Fédération Française d'Athlétisme (FFA)

Bowling

Fédération Française de Bowling et de Sports de Quilles (FFBSQ)

Cyclisme

Fédération Française de Cyclisme (FFC)

Equitation

Fédération Française d'Equitation (FFE)

Gymnastique

Fédération Française de Gymnastique (FFG)

Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV)

Natation

Fédération Française de Natation (FFN)

Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS)

Nautisme

Fédération Française de Voile (FFV)

Fédération Française des Sociétés d'Aviron (FFSA)

Fédération Française de Canoë Kayak (FFCK)

Fédération Française de Ski Nautique (FFSN)

Plongée sous-marine

Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM)

Sports aériens

Fédération Française de Planeurs Ultra Légers Motorisés (FFPLUM)

Fédération Française d'AéroModélisme (FFAM)

Sports cérébraux

Fédération Française de Bridge (FFB)

Fédération Française des Echecs (FFE)

Sports collectifs

Fédération Française de Basket-Ball (FFBB)

Fédération Française de Football (FFF)

Fédération Française de Rugby (FFR)

Fédération Française de Rugby à XIII (FFR XII)

Fédération Française de Volley-Ball (FFVB)

Sports de Boules

Fédération Française des Sports de Boules (FFSB)

Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFPJP)

Sports de combat

Fédération Française d'Aïkido Budo (FFAB)

Fédération Française de Taekwondo et Disiplines Associées (FFTDA)

Fédération Française de Lutte (FFL)

Fédération Française de Boxe (FFBoxe)

Fédération Française de Judo (FFJ)

Fédération Française de Karaté et Arts Martiaux Associés (FFKAMA)

Sports de pleine nature

Fédération Française de la Montagne et de l'Esacalade (FFME)

Fédération Française de Spéléologie (FFS)

Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP)

Sports de raquettes

Fédération Française de Badminton (FFBA)

Fédération Française de Tennis (FFT)

Fédération Française de Tennis de Table (FFTT)

Sports mécaniques

Fédération Française de Sports Automobiles (FFSA)

Tir

Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA)

Fédération Française de Tir (FFTir)

Activités physiques individuelles

les associations

Page	Liste des activités
29	Activités aquatiques :
29	- Natation
32	- Sauvetage Secourisme
32	Athlétisme
34	Bowling
34	Cyclisme
35	Musculation
36	Sports de Boules
38	Sarbacane
38	Tir
39	Tir à L'arc

natation

Activités physiques individuelles

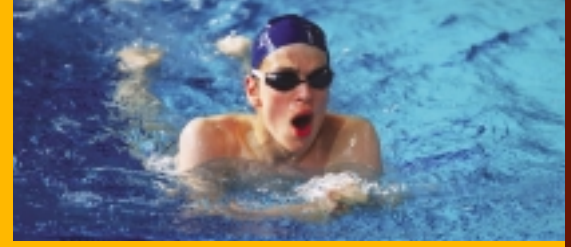

A.S.L HANDICAP MARTIGUES

4, allée du Soleil 13500 Martigues
Tel: 04 42 42 10 47 / Fax : 04 42 42 10 47

L E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Natation	Moteurs	Lundi de 13h30 à 15h30	Piscine municipale, av Salvatore Alliende 13500 Martigues

ASSOCIATION HANDISPORT ISTRES

Istrium du Sport , CEC Les Heures Claires / 13800 Istres
Tel : 04 42 56 11 00 / Fax : 04 42 56 11 00

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Natation	Moteurs	Lundi & jeudi de 16 à 17h Vendredi de 13 à 14h	Stade Nautique 13800 Istres

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DES AVEUGLES ET AMBLYOPES (A.S.L.A.A.)

18, avenue Fernandel 13012 Marseille
Tel : 04 91 87 22 78 / Fax : 04 91 87 22 78

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Natation	Visuels	Lundi de 12h30 à 13h30	Piscine Desautel ch Joseph Aiguier 13009 Marseille

CENTRE EUROPÉEN DE NATATION POUR GARANTIR L'APPRENTISSAGE SPORTIF DES TECHNIQUES AQUATIQUES (CEN - GASTA)

19, rue des Gardians 13140 Miramas
Tel : 04 90 17 40 73 / Fax : 04 90 17 40 73 / Email : cengasta@libertysurf.fr

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Natation	Auditifs Moteurs	Prendre contact avec l'association	Stade Nautique 13800 Istres

CLUB DES DAUPHINS DE MIRAMAS

Boulevard du Stade BP 3 - 13140 Miramas
Tel : 04 90 50 07 63 ou 04 91 95 70 57 / Fax : 04 90 50 07 63

C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Natation	Mentaux Moteurs	Lundi et jeudi de 17 à 17h45 Mercredi et vendredi de 17 à 18h	Piscine de Miramas

CLUB HANDISPORT AIXOIS

Stade Sainte Victoire, Avenue Darius Milhaud
Tel: 04 42 96 54 68 ou 06 20 38 96 53 / Fax : 04 42 29 74 46

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Natation	Auditifs Moteurs Visuels	Lun. mar. jeu. vend. de 12 à 13h30	Piscine Yves Blanc - 13100 Aix en Provence*
Natation		Merc. de 20 à 21h / Ven. de 19 à 21h	Piscine Jas de Bouffan - 13100 Aix en Provence
Ecole natation 6-15 ans		Samedi de 12 à 13h30	Piscine Les Milles - 13100 Aix en Provence

*Piscine Yves Blanc - 26, av écoles militaires route du Tholonet

CLUB HANDISPORT VALMANTAIS

CRF Valmante, Avenue de la Gouffone - 13009 Marseille
Tel : 04 91 82 50 00 - poste : 54 49 ou 06 75 66 31 47

L E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Natation	Moteurs	Lun. mer. jeu. de 16h30 à 18h30	Centre de Rééducation Fonctionnel de Valmante 13009 Marseille Bus N°21

CLUB MARTÉGAL HANDISPORT

C/O BP 13 - 13820 Ensues
Tel : 04 42 44 89 79 ou 06 22 02 17 55 / Fax : 04 42 44 89 79
Site : www.handisport-martigues.org / Email : reyes.fr@wanadoo.fr

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Natation	Moteurs	Lundi de 12h30 à 13h30	Piscine municipale, av Salvatore Alliende 13500 Martigues

DÉFI SPORT

31, Traverse des Mamelucks - 13008 Marseille
Tel : 04 91 32 61 20 / Fax : 04 91 32 61 20

L E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Natation	Mentaux	Samedi de 9h30 à 11h	Piscine Malpassé 13011 Marseille

HANDISPORT MARSEILLE

Les Campanules bât H 1, bd de la Pomme - 13011 Marseille
Tel : 04 91 89 22 15 / Fax : 04 91 89 22 15 / Email : handisportmarseille@wanadoo.fr

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Natation	Moteurs, Visuels	Mardi de 19 à 20 h	Piscine St Barnabé-Haïti *
		Samedi de 8 à 9 h 30	Piscine St Marcel *
		Mercredi de 14 à 17 h	Piscine de Pont de Vivaux *

*Piscine St Barnabé-Haïti - bd Louis Armand - 13008 Marseille - stationMétro : Haïti Blancarde / *Piscine St Marcel La Granière, Chemin de la Granière - 13011 Marseille stationMétro : La Granière / *Piscine de Pont de Vivaux 93 bd Romain Rolland 13010 Marseille - stationMétro : Sainte Marguerite

LA VAILLANTE ASSOCIATION HANDISPORT DE SALON DE PROVENCE

Maison des Associations 200, bd Victor Joly - 13300 Salon de Provence
Tel : 04 90 56 06 64 / Fax : 04 90 56 06 64 / Email : La.vaillante@wanadoo.fr

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Natation	Visuels	Samedi de 9h45 à 10h30	Piscine des Canourgues 13300 Salon-de-Pce.*

*Piscine des Canourgues - bd Robert Schumann / Quartier des Carnougues 13300 - Salon de Provence

VITROLLES SPORT NATATION

2, rue Louis Pasteur Piscine du Liourat, rue Louis Pasteur 13127 Vitrolles
Tel : 04 42 89 95 79 ou 04 42 79 73 88 / Fax : 04 42 89 95 79

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Natation	Auditifs Mentaux	Mar - jeu de 16 h 30 à 17 h30	Piscine de Miramas

sauvetage - secourisme

Activités physiques individuelles

CENTRE DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHÔNE DE FORMATION DE SPORTIFS ET MONITEURS EN SAUVETAGE SECOURISME

33 avenue Elleon bt M4 La Valbarelle Heckel 13011 Marseille
Tel : 04 91 44 86 10 / Fax : 04 91 44 63 06

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Secourisme, sauvetage	Auditifs Visuels	Lun. mer. de 19 à 21h30 Sam. de 16 à 18h	Piscine Granière 13011 Marseille

NATATION SAUVETAGE DU LACYDON

CAQ Saint Joseph 72, rue Paul Coxe 13014 Marseille
Tel : 04 91 05 00 09 / Fax : 04 91 05 00 09

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Secourisme, sauvetage	Auditifs Mentaux	Mar. de 18 à 19h / Mer de 17 à 19 h Ven. de 19 à 20 h / Sam. de 16 à 18 h	Piscine Frais Vallon - Av. de Frais Vallon 13013 Marseille Piscine Busserine - Bd Jourdan 13014 Marseille

Frais Vallon : métro arrêt Frais Vallon, bus n°38 ou 33

athlétisme

Activités physiques individuelles

ATHLETIC CLUB SAINT ANDIOLAIS A.C.S.A

Chemin de la Font de Claret 13940 Molléges
Tel : 04.32.61.09.32

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Athlétisme	Auditifs, mentaux, moteurs, visuels	Mer. Sam. 14h30 / 18h30 et 16h30 / 18h30	Stade COSEC 13660 Orgon Stade COSEC 13370 St Andiol

CLUB HANDISPORT AIXOIS

Stade Sainte Victoire Avenue Darius Milhaud
Tel : 04.42.96.54.68 / Fax : 04.42.29.74.46
Site : www.aix-asso.org/club-handisport/club-handisport.html / Email : club-handsiport-aixois@wanadoo.fr

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Athlétisme	Mentaux, moteurs, visuels	du Lun. au Ven. de 14h à 18 h	prendre contact avec l'association

ECLAT HANDISPORT

6, rue Jean Monnet Z.I. Les Florides / 13700 Marignane
Tel : 06.80.90.68.30 / Fax : 04.91.26.10.15

C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Athlétisme	Auditifs, moteurs	Hiver : lun. au ven. de 16h à 18 h et sam. au dim.de 10 à 12h	Sur Marignane prendre contact avec l'association

LA VAILLANTE ASSOCIATION HANDISPORT

Maison des Associations 200,
bd Victor Joly 13300 Salon de Provence
Tel : 04.90.56.06.64 / Fax : 04.90.56.06.64 / Email : La.vaillante@wanadoo.fr

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Natation	Moteurs Visuels	Lun. Mar. de 14h à 16h / Jeu. de 18h à 20h	Stade d'honneur 13300 Salon de Provence

MARTIGUES SPORT ATHLÉTISME

Stade Julien Olive - avenue Julien Olive 13500 Martigues
Tel: 04.42.42.02.05 / Fax : 04.42.80.32.02 / Email : msathle@aol.com

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Athlétisme	Moteurs	Prendre contact avec l'association	prendre contact avec l'association

UNION SPORTIVE DU PERSONNEL DE L'ELECTRICITÉ ET DU GAZ DE FRANCE (USPEG)

23, avenue de Corinthe 13010 Marseille
Tel: 04.96.21.59.60 / Fax : 04.91.21.59.59

L chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Athlétisme	Auditifs	Mercredi de 14h à 16h	Stade Ledeuc - 282 boulevard Mireille Lauze 13010 Marseille

bowling

Activités physiques individuelles

AZURA CLUB SILENCIEUX DE MARSEILLE

Résidence « Les Cigalons » - 10-12 avenue des Ecureuil Marseille
Tel : non précisé / Fax : 04 91 70 85 43 / Email : Pierrotpoggi@aol.com

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Bowling	Auditifs, moteurs, visuels	Mercredi de 14h à 17h	Stade Sainte Victoire 13100 Aix en Provence

cyclisme

Activités physiques individuelles

AIX HANDISPORT

18, avenue Laurent Vibert - 13090 Aix en Provence
Tel: 04.42.29.74.78 / Fax : 04.42.29.74.78

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Cyclisme, Handbike, VTT, FT	Moteurs	Stages, journées, week-end	Stade M.David Jas de Bouffan

AMICAL VÉLO CLUB AIXOIS

Complexe sportif de la Pioline - 35, chemin A. Guigou 13290 Les Milles
Tel: 04.42.39.12.35 / Fax : 04.42.39.12.34

C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Cyclisme sur route / sur piste	Visuels	Stages, journées, week-ends	Prendre contact avec l'Association Vélodrome*

* Vélodrome Les Olives - Avenue des Poilus - 13013 Marseille

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DES AVEUGLES ET AMBLYOPES (A.S.L.A.A)

18, avenue Fernandel 13012 Marseille
Tel : 04.91.87.22.78 / Fax : 04.91.87.22.78

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Cyclisme sur route / sur piste	Visuels	Stages, journées, week-ends	Vélodrome*

* Routes de la Région / Déplacement en véhicule associatif / Vélodrome Les Olives - Avenue des Poilus - 13013 Marseille

LA VAILLANTE ASSOCIATION HANDISPORT

Maison des Associations 200, bd Victor Joly 13300 Salon de Provence
Fax : 04.90.56.06.64 / Tel : 04 90 56 06 64
Email : La.vaillante@wanadoo.fr

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Handbike / Tandem	Moteurs, visuels	Prendre contact avec l'Association	Prendre contact avec l'association

VÉLO CLUB SAINT ANTOINE LA GAVOTTE

Vélodrome Louison Bobet - 13170 Les Pennes Mirabeau
Tel: 04.42.02.65.34 / Fax : 04.42.02.65.34

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Cyclisme	Mentaux	Mer. Sam. de 14h à 16 h	Vélodrome Louison Bobet 13170 Les Pennes Mirabeau

musculation

Activités physiques individuelles

ASSOCIATION HANDISPORT ISTRES

Istrium du Sport , CEC Les Heures Claires - 13800 Istres
Tel : 04 42 56 11 00 ou 06 23 82 79 70 / Email : colineoui@yahoo.fr
Site : www.handisportistres.com

L E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Musculation	Moteurs	Lundi de 10h à 11h	Stade Bardin 13800 Istres

LA VAILLANTE ASSOCIATION HANDISPORT

Maison des Associations, 200 bd Victor Joly 13300 Salon de Provence
Fax : 04.90.56.06.64 / Tel : 04 90 56 06 64
Email : La.vaillante@wanadoo.fr

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Musculation	Moteurs, visuels	Vendredi de 14 à 16 h	Salle MJC - Salon de Provence *

* Salle MJC 252 bd Michelet 13300 Salon de Provence

sports de boules

Activités physiques individuelles

A.S.L HANDICAP MARTIGUES

4, allée du Soleil 13500 Martigues
Tel : 04 42 42 10 47 - Fax : 04 42 42 10 47.

C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Boules	Moteurs	Prendre contact avec l'association	La Halle 13500 Marseille Boulodrome 13500 Martigues

ASSOCIATION RENAÎTRE HANDISPORT

875, chemin de Taussane à Cougnil - quartier Palonquin 13140 Miramas
Tel : 04 90 50 10 87 / Fax : 04 90 17 36 76

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Boules	Mentaux, moteurs	Prendre contact avec l'association	Prendre contact avec l'association

AZURA CLUB SILENCIEUX DE MARSEILLE

Résidence "Les Cigalons" - 10-12 des Ecureuils 13012 Marseille
Tel : non précisé / Fax : 04 91 70 85 43 / Email : pierrotpoggi@aol.com

C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Pétanque	Auditifs	Prendre contact avec l'association	Prendre contact avec l'association

BOULE GARDANNAISE

Bar le Saint Roch 13120 Gardanne
Tel : 04 42 58 30 11 / Fax : non précisé

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Pétanque Jeu Provençal	Ouvert à tous	Tous les jours de 9 à 20 h	Boulodrome de Gardanne

CLUB HANDISPORT AIXOIS

Stade Sainte Victoire Avenue Darius Milhaud - 13100 Aix en Provence
Tel : 04 42 96 54 68 ou 06 20 38 96 53 / Fax : 04 42 29 74 46

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Pétanque	Moteurs	Mar. et ven. de 15h à 17h	Prendre contact avec l'association

CLUB MARTÉGAL HANDISPORT

C/O BP 13 - 13820 Ensues
Tel : 04 42 42 89 79 ou 06 22 02 17 55 / Fax : 04 42 42 89 79
Email : reyes.fr@wanadoo.fr / Site : www.handisport.martigues.org

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Sports de boules	Moteurs	En semaine	Prendre contact avec l'association

IABM

IABM 62 avenue Clos Bey - 13008 Marseille
Tel : 04 91 73 46 78 ou 04 91 98 80 66

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Sports de boules	Auditifs	Tous les jours de la semaine	Boulodrome IABM - 62 avenue Clôt Bey 13008 Marseille / Bus : 44

LA VAILLANTE ASSOCIATION HANDISPORT DE SALON DE PROVENCE

Maison des Associations 200, bd Victor Joly - 13300 Salon de Provence
Tel : 04 90 56 06 64 / Fax : 04 90 56 06 64 / Email : La.vaillante@wanadoo.fr

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Pétanque	Moteurs, visuels	Mar. et ven. de 15h à 17h	Boulodrome l'Elysée 13300 Salon de Provence

sarbacane

Activités physiques individuelles

ASSOCIATION HANDISPORT ISTRES

Istrium du Sport , CEC Les Heures Claires - 13800 Istres
Tel : 06 23 82 79 70 / Fax : 04 42 56 11 00 / Email : colineoui@yahoo.fr
Site : www.handisportistres.com

L E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tir à la Sarbacane	Moteurs	Mardi de 18 à 19h30	Gymnase Donadieu 13800 Istres

tir sportif

Activités physiques individuelles

CLUB DE TIR SPORTIF - CTPN

Club de Tir Provence Nemrod - 21 boulevard Battala 13003 Marseille
Tel : 04 91 05 00 85 ou 06 11 57 11 11

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tir	Moteurs	Mer. de 14h30 à 17 h Sam. 8h30 à 12h et 14h30 à 18 h Dimanche de 8h30 à 12 h	Stand de Tir CTPN Vallon des Escourbes - 13190 AllauchBus Arrêt Bus : Le Logis Neuf

CLUB MARTÉGAL HANDISPORT

C/O BP 13 - 13820 Ensues
Tel : 04 42 44 89 79 ou 06 22 02 17 55 / Fax : 04 42 44 89 79
Email : reyes.fr@wanadoo.fr / Site : www.handisport-martigues.org

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tir	Moteurs	Mercredi à partir de 14h	Stand de Tir Olympique Martégal

HANDISPORT MARSEILLE

Les Campanules bât H1, Bd de la Pomme 13011 Marseille
Tel : 04 91 89 22 15 / Fax : 04 91 89 22 15
Email : handisportmarseille@wanadoo.fr

L chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tir	Moteurs, visuels	1er et 3e lun. et mar. du mois : 14-17h Sam. 14-17h / Sam. et dim. 9-12h	Stand de Tir Les 3 Lucs

VITROLLES SPORT TIR

209, allée Caucadis 13127 Vitrolles
Tel : 04 42 79 65 22 ou 04 42 89 53 49 / Fax : 04 42 79 65 22 / Email : vitrollesportir@wanadoo.fr

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tir	Auditifs, moteurs	1er et 3e Lun et Mar du mois 14-17h Samedi de 14h à 17 h Samedi & Dimanche de 9 à 12h	Stand de Tir de Vitrolles Carrière de la Plantade 13127 Vitrolles

tir à l'arc

Activités physiques individuelles

A.S.L HANDICAP MARTIGUES

4, allée du Soleil 13500 Martigues
Tel : 04 42 42 10 47 / Fax : 04 42 42 10 47

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tir à l'arc	Visuels	17h30 à 19h30	Gymnase Croix-Sainte - quartier Croix-Sainte 13500 Martigues

1ÈRE COMPAGNIE DE TIR À L'ARC DE SAINT MARTIN DE CRAU

OMS rue de la République / 13310 Saint Martin de Crau
Tel : 04 90 47 19 16 ou 04 90 47 22 21 / Fax : 04 91 95 78 79

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tir	Moteurs	Mercredi à partir de 14h	Stand de Tir Olympique Martégal

CLUB DE TIR À L'ARC « NATURE »

Domaine Capitaine Danjou - 13014 Puyloubier
Tel : 04 94 78 41 25 ou 04 94 78 46 36

L E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tir	Moteurs	Mercredi et Samedi Matin : initiation	Institution des Invalides de la Légion Etrangère 13014 Puyloubier

CLUB MARTÉGAL HANDISPORT

C/O BP 13 - 13820 Ensues
Tel : 04 42 44 89 79 ou 06 22 02 17 55 / Fax : 04 42 44 89 79
Email : reyes.fr@wanadoo.fr / Site : www.handisport-martigues.org

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tir à l'arc	Moteurs	Prendre contact avec l'association	Prendre contact avec l'association

Activités physiques individuelles

accessibilité aux activités et infrastructures sportives

Activités aquatiques

Accessibilité aux lieux sportifs

Les Piscines

* Au moins un bassin doit être accessible par un cheminement praticable. Il faut prévoir également des fauteuils de bains évitant de mouiller les fauteuils roulants de ville.
* Il est nécessaire d'aménager l'accessibilité des pédiluves. Les perspectives peuvent être :
- Un pédiluve adapté pour une circulation en fauteuil (pente douce).
- Le contournement du pédiluve par un passage aménagé.
Remarque : Possibilité d'un caillebotis avec lattes perpendiculaires au cheminement (> 90 cm de largeur amovible).
* La mise à l'eau dans la piscine peut s'effectuer :
- par un portique fixe ou mobile ou une installation analogue.
- un plan incliné (5 %) ou un escalier pénétrant dans l'eau et muni de barres d'appui.
- toute autre méthode comportant ou non l'intervention du personnel de l'établissement.
Remarque : pour les personnes déficientes visuelles : on peut contraster les reliefs (pédiluve, marche, douche...)

La Plage

* Prévoir l'accessibilité à l'année avec un entretien régulier.
* Prévoir de façon regroupée le stationnement, les cheminements praticables et les équipements collectifs accessibles (WC, douche) – voir p.20
* Prévoir un cheminement jusqu'à l'eau :
- En caillebotis.
- Ou en ciment délimité tactilement et de couleurs différenciées.
- Ou en textile synthétique.

* La mise à l'eau des personnes peut s'effectuer par :
- Des fauteuils conçus pour cela
- Un ponton avec systèmes de marches et barres d'appui.
- Une rampe d'accès.

Infos Plus

L'association Handiplage se mobilise à travers la France et propose aux communes d'adopter le concept Handiplage qui consiste dans le respect d'un cahier des charges réunissant les critères suivants : poste de surveillance, parking, accès à la mer, engins de mise à l'eau avec un encadrement qualifié. Nous ne pouvons qu'encourager ces dispositifs d'intégration.
Contact : Tel : 05 59 59 24 21 Site : http://www.handiplage.fr
Email : handiplage@handiplage.fr

A l'avenir, il est indispensable d'envisager des chemins d'accès et des mises à l'eau à l'année ce qui permettrait aux personnes déficientes motrices qui aiment les sports nautiques (natation en mer, surf, body-board, kayak) de pouvoir les pratiquer quand bon leur semble.

Infos Plus

L'association Cap Horizon a conçu un prototype de balisage des plages
Contact : tel : 04 67 79 39 28, Email : cap.horizon1@free.fr
Site : www.caphorizon.org

Accessibilité à la pratique de la natation

Les personnes déficientes visuelles sont accompagnées par un guide mobile ou fixe.

Les personnes déficientes motrices amputées peuvent porter des prothèses de bains facilitant le déplacement dans les piscines.
Contact FFH : Jean Michel Westelynck tel : 06 12 18 51 84,
Email : westelyn@club-internet.fr
Site : www.natation-handisport.com

Pour les personnes déficientes mentales 3 divisions existent dans le cadre de la compétition : le nageur en division 1 nage en respectant les styles codifiés ; le nageur en division 2 comprend la notion de compétition et utilise un style codifié avec quelques aménagements (exemple : dissymétrie) ; le nageur en division 3 comprend la notion de compétition, entre dans l'eau, se propulse entre 25 et 50m.
Contact FFSA :
Frédérique Basseti tel : 06 16 47 28 62
Site : http://.ffsa.asso.fr

Athlétisme

Accessibilité aux lieux sportifs

- L'accessibilité aux routes
Dans le cadre de la pratique de la course en fauteuil d'athlétisme, choisir de préférence en région urbaine des pistes cyclables, des parcs. Sur les routes de campagnes prévoir un équipement de manière à être visible et repérable par les véhicules automobiles (antenne avec petit fanion de couleur, tenues de couleur phosphorescente).

- L'accessibilité aux stades
Le stade ne nécessite pas d'aménagement particulier. L'accès au stade et aux équipements collectifs (douches, vestiaires, toilettes) répond au normes d'accessibilité (voir p.20).

Accessibilité à la pratique sportive

Les personnes déficientes auditives pour les courses seront aidées par un système d'éclairage starter pour le départ.
Contact FSSF : Gérard Defer 70, avenue Jean Jaurès
tel : 01 46 68 30 24, Fax : 01 42 37 90 50
Email : defer.gerard@club-internet.fr

Les personnes déficientes visuelles sont accompagnées par un guide mobile ou fixe.

Pour les personnes déficientes motrices, il existe le fauteuil de course à 3 roues exclusif à cette pratique qui s'utilise avec des gants, un casque, un compteur de vitesse, et une bombe anti-crevaison. La prothèse (en fibre de carbone, en fibre de verre ou en kevlar) est utilisée par les sportifs amputés tibiaux ou fémoraux. Les IMC, les mal voyants, les amputés de membre supérieur, peuvent pratiquer l'athlétisme sans aides spécifiques.
Contact : Directeur Sportif Fédéral FFH : Patrice Gergès,
tel : 01 40 31 45 00, Email : athletisme@handisport.org
Site : http://www.athletisme-handisport.org

Pour les personnes déficientes mentales, dans le cadre de la compétition, 3 divisions existent. La division 1 respecte la réglementation de la FFA. En division 2, l'athlète est conscient de la compétition, utilise des gestes codifiés et respecte des règles imposées. En division 3, l'athlète a des manques moteurs, d'efficacité, de rapidité.
Contact FFSA : Pascal Lavainne tel : 06 11 31 45 60
Site : http://ffsa.asso.fr

Cyclisme

Accessibilité aux lieux sportifs

- L'accessibilité aux routes
Dans le cadre de la pratique du Handbike, choisir de préférence en région urbaine des pistes cyclables, des parcs. Sur les routes de campagne, prévoir un équipement de manière à être visible et repérable par les véhicules automobiles (antenne avec petit fanion de couleurs, tenues de couleurs phosphorescentes.

- L'accessibilité aux vélodromes
L'infrastructure sportive qu'est le vélodrome ne nécessite pas d'aménagement particulier. Pour ce qui est de l'accès au vélodrome et aux équipements collectifs (douches, vestiaires, toilettes), il répond au normes d'accessibilité (voir p.20).

Accessibilité à la pratique sportive

Les personnes déficientes visuelles sont accompagnées en Cyclisme tandem.

Les personnes déficientes motrices pratiquent le Handbike, engin à 3 roues à propulsion manuelle composé d'un ensemble châssis / fauteuil / roues. Les personnes IMC utilisent généralement des vélos de 2 à 3 roues. Les personnes amputées ou les personnes ayant une perte fonctionnelle sur un des membres pratiquent le cyclisme solo. En terme d'aménagement du vélo, il y aura une modification des freins et du changement de vitesse pour les personnes handicapées des membres supérieurs. Pour les personnes handicapées des membres inférieurs, le pédalier et/ou les manivelles seront modifiés.
Contact FFH : Christian Grenouiller tel : 04 74 29 32 32
Email : christian .grenouiller@planetis.com
Site : http://www.cyclisme-handisport.org

Musculation (haltérophilie)

Accessibilité aux lieux sportifs

Les normes d'accessibilité s'imposent aux gymnases et salles de sports. On pensera à l'accessibilité du parking, des cheminements, des vestiaires, douches et toilettes (voir p.20).

Accessibilité à la pratique sportive

L'aménagement de la musculation pour les personnes déficientes motrices se fait dans l'adaptation des agrées (sièges escamotables ou largeur des sièges adaptée) et dans le cadre du règlement des compétitions nationales de développé couché. Lors de ces compétitions, il existe 2 développés couché : le mouvement valide (plus en force) et le mouvement handisport (plus mécanique et sécurisant).
Contact FFH : Dominique de ludicibus
Email : halterophilie@handisport.org
Site : http://www.handisport.org

Pétanque et boules

Accessibilité aux lieux sportifs (boulodromes)

Prévoir un passage libre (0,90 m) qui ne présente pas d'obstacles dans la bordure en périphérie des aires de jeux.

Accessibilité à la pratique sportive

Les personnes déficientes mentales jouant à la pétanque sont regroupées en 3 divisions. Le joueur de division 1 doit être capable d'intégrer les règles de la FFPJP comme par exemple savoir compter les points seul. En division 2, la personne peut avoir la présence de son entraîneur derrière les barrières de jeu. En division 3, tous les tirs ne sont pas autorisés. La présence de l'entraîneur sur le terrain est autorisée.
Contact FFSA : André Clauser tel : 03 29 50 31 77
Email : aclauser@wanadoo.fr Site : http://www.ffsa.asso.fr

Sports de tir

Accessibilité aux lieux sportifs

Les normes d'accessibilité s'imposent aux établissements publics. On pensera à l'accessibilité du parking, des cheminements, des vestiaires, douches et toilettes (voir p.20). Pour des zones de plein air, on envisagera l'aménagement d'un cheminement stable non glissant (caillebotis ou matériaux calcaires compactés et sans dévers d'une largeur minimum de 0,90 cm).

Accessibilité à la pratique sportive

Sarbacane

Les personnes déficientes motrices plus particulièrement en fauteuil électrique pratiquent la sarbacane. Les sarbacanes sont disponibles à la FFHandisport. La distance de tir est de 2,50 m.

Contact FFH : Christian Février tel : 01 40 31 45 10
Email : jeunes@handisport.org
Site : http://www.handisport.org/jeunes/prestations.html

Tir (au pistolet ou à la carabine)

Pour les personnes déficientes visuelles, un système de visée sonore est utilisé.

Les adaptations en matière de tir pour les personnes déficientes motrices sont les aides techniques pour le tir et les positions de tir (ex : carabine pour tétra..). Une potence de tir est conseillée. En compétition, le fauteuil devra être réglementé suivant le handicap au niveau de la hauteur du dossier, de l'angle d'assise, de la toile du dossier. « La tablette de tir ne doit pas être un obstacle pour le bras du tireur au pistolet lorsque celui ci passe de la position d'attente (45°) à la position de tir (25 m). Le rameneur de cible (10 m) doit être proche du tireur de manière à ce qu'aucun déplacement ne soit nécessaire pour changer le carton de tir. Pour les stands 50 m, la commande de changement de cible doit être munie d'un fil électrique suffisamment long pour permettre la fixation sur le fauteuil ».
Contact FFH : Patrice Gaudillat tel 01 64 45 79 94, Nicole Michoux 06 80 23 96 76
Email : nicole.michoux@wanadoo.fr, http://ffhtir.free.fr

Tir à l'arc

Les personnes déficientes visuelles peuvent pratiquer le tir à l'arc au moyen d'une potence de tir avec Dactyle réglementé, avec un système IRIS, un viseur sonore opto-«électrique qui remplace l'image par une indication sonore.

Les personnes déficientes motrices pratiquent le tir à l'arc. En compétition, le règlement est celui de la Fédération Française de Tir à l'Arc. En compétition, il y a une répartition des handicaps en 3 groupes. Les arcs utilisés sont l'Arc classique (décocheurs non autorisés), l'Arc Compound (arc à poulie). Les accessoires d'assistance utilisés sont le fauteuil roulant, la chaise ou support 3 pieds, le support corporel (corset) et la sangle (utilisation réglementée).
Contact Directeur Technique Fédéral FFH : Albert Heyche
tel : 05 63 75 23 61, Email : tiralarc@handisport.org
Site : http://.ffh.org

Les personnes déficientes mentales sont classées en trois divisions dans le cadre de la compétition. La division 1 respecte le règlement de la Fédération Française de Tir à l'Arc. La division 2 réglemente le tir à une distance de 15 m au lieu de 18 m sur un blason de 60 cm de diamètre. La division 3 autorise le tir à une distance de 12 m.
Contact FFSA : Erwan Quiniou : 06 22 45 00 76
Email : erwanquiniou@aol.com

› Activités physiques individuelles

Activités physiques duelles

les associations

Page	Liste des activités
45	Activités de combat :
45	- Aïkido
45	- Boxe
46	- Judo
47	- Lutte
48	- Karaté
48	- Taekwondo
49	Jeux et sports d'opposition :
49	- Badminton
49	- Tennis de table
52	- Tennis
53	Sports cérébraux

aïkido

Activités de combat

INSTITUT AIXOIS D'AIKIDO

Chemin de l'Aubère - 13100 Aix en Provence
Tel : 04 42 96 55 25 / Fax non précisé / Email : iaa@online.fr

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Aïkido	Auditifs, visuels	,Lundi et vendredi de 12 à 14h Mardi et jeudi 18h30 à 20h30 Samedi de 10 à 12h	Gymnase Louis Bobet - route de Valcros 13100 Aix en Provence Gymnase Robert Ruocco - Av. Gaston Berger 13100 Aix en Provence

boxe

Activités de combat

ASSOCIATION SAVATE CLUB VALENTINE

153, route des 3 Lucs 13011 Marseille
Tel : 04 91 93 72 03 ou 06 20 56 07 14

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Savate, boxe française, gymnastique, musculation	Auditifs, moteurs	Du lundi au vendredi de 17 à 20h et samedi de 10 à 12h	Gymnase SCV 13011 Marseille

BF GIBAOU

11, rue Louis Pasteur - 13470 Carnoux en Provence
Tel : 04 42 73 67 08 / Fax : 04 42 73 62 75

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Savate, boxe française	Mentaux	Mardi & vendredi de 20 à 21h30 Mercredi 17h45 à 19h (-14 ans)	Salle Ignace Heinrich, Stade Marcel Cerdan Rue de Cézannes 13470 Carnoux en Provence

> Activités physiques duelles

judo

Activités de combat

ASSOCIATION 3A (ANCIEN RYTHM GYM CONCEPT)

5, boulevard de la Grande Thumine - 13090 Aix en Provence
Tel : 04 42 20 05 06 ou 06 14 40 91 82 / Fax : 04 42 20 05 06

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Arts martiaux	Mentaux	Mardi et vendredi de 10 à 11 h Stage à la semaine et séances hebdomadaires	Gymnase Les Cèdres 13100 Aix en Provence Bus Ligne 4 / Arrêt J.Payot

ASSOCIATION SPORTIVE COLLINE NOTRE DAME

1, rue Vauvenargues 13007 Marseille
Tel : 04 91 39 68 18 ou 04 91 52 29 54 / Fax : 04 91 54 93 40
Email : deleuze.odile@wanadoo.fr

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Judo	Mentaux, visuels	Lundi de 17 à 19h Vendredi de 14h30 à 17h	Gymnase Arc en Ciel, rue abbé Dassy Entrée 3 - 13007 MarseilleMétro métro Estrangin / Bus N°60
Judo	Visuels	Lundi de 20 à 20h30	

CS DES CADENEAUX

Salle Louis Rey Impasse Gilbert Rocci - 13170 Les pennes Mirabeau
Tel : 04 91 96 24 25, 04 42 94 13 49 ou 04 42 22 38 72

L E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Judo	Mentaux	Lundi de 16h30 à 18h30	Salle d'arts martiaux - C.S Les Cadeneaux 13170 Les Pennes Mirabeau

DÉFI SPORT CLUB

31, Traverse des Mamelucks - 13008 Marseille
Tel : 04 91 32 61 20 / Fax : 04 91 32 61 20

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Judo	Mentaux	Lundi de 18h45 à 19h45	Judo club la Grognarde - 13011 Marseille

JUDO CLUB AUBAGNE - LA CIOTAT

Maison des Associations - avenue Subilia - 13600 La Ciotat
Tel : 04 42 03 20 58 ou 04 42 70 36 52

L chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Judo	Mentaux	Mar. de 17 à 18 h / Mer. de 16 à 17 h	Salle d'art martiaux / Aubagne et la Ciotat

JUDO CLUB SAINT ANDRÉ

44, boulevard Gravitz 13016 Marseille
Tel : 04 91 46 01 34 / Fax : non précisé

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Judo, Jujitsu	Auditifs, visuels	Prendre contact avec l'association	Judo club Saint André - 13016 Marseille Arrêt Bus : Saint André

LA VAILLANTE ASSOCIATION HANDISPORT DE SALON DE PROVENCE

Maison des Associations - 200, bd Victor Joly 13300 Salon de Provence
Tel : 04 90 56 06 64 / Fax : 04 90 56 06 64 / Email : La.vaillante@wanado.fr

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Judo	Moteurs	Lundi de 14 à 16 h	CLASSEC 13680 Lançon de Provence

MJC PLAN DE CUQUES - SECTION JUDO

Villa Saint Jean Les Madets - 13380 Plan de Cuques
Tel : 04 91 68 04 91, 04 91 05 05 07 ou 04 92 53 68 62 (l'été) / Fax : 04 91 07 20 46

L E.SPE chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Judo	Auditifs	enfants : Mercredi de 16h15 à 20h00 adultes : Mercredi de 20h00 à 21h15 Vendredi de 17h30 à 20h00	Salle d'arts martiaux Mille Club avenue gendarme Hetsel - 13380 Plan de Cuques Métro La Rose / Bus : Les Félibres

lutte

Activités de combat

CLUB DE LUTTE DE VITROLLES EN PROVENCE

15, rue Jean Gougon 13127 Vitrolles
Tel : 04 42 79 22 43 ou 04 90 42 68 87 / Fax : 04 42 79 65 28

L E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Lutte, Gymnastique Musculation	Auditifs, visuels	Lundi de 12h30 à 13h30	Gymnase Auguste Delaune CES du Griffon 13127 Vitrolles

karaté

Activités de combat

CLUB ARLÉSIEN KARATÉ DO

6, rue Jules Ferry 13200 Arles
Tel : non précisé / Fax : 04 90 96 60 80 / Email : karate2@wanadoo.fr

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Karaté Self défense	Mentaux, moteurs	Lun.de 18 à 19h (enfants) 19 à 21h (adultes) Mer. de 17 à 18h (bébés, enfants) Mer. de 19h30 à 21h (adultes) Jeudi de 18 à 19h30 (adulte) Vendredi de 19 à 21h	Pôle sportif 13200 Arles

ECOLE INTERNATIONALE D'ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS

Nam-Ho-Qyen 119, rue Ferrari / BP 47 13351 Marseille Cedex 5
Tel : 04 91 42 62 93 ou 04 91 92 64 07 / Fax : 04 91 92 62 75

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Arts martiaux vietnamiens	Visuels	Samedi de 14 à 15h30	Salle d'arts martiaux Vo-Duong Song Ho Marseille - Arrêt Tramway 68 : Louis Astruc

taekwondo

Activités de combat

ROGNAC TAEKWENDO CLUB

62, avenue des Fleurs 13340 Rognac
Tel : 06 09 08 40 21 / Fax : non précisé

L C chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Taekwondo	Auditifs	Lundi et Vendredi 19h00 - 20h30	Gymnase Jean Monet av. V.Hugo 13340 Rognac

badminton

Jeux et sports d'opposition

MARSEILLE BADMINTON MALPASSÉ 13

73, bd Bouge, les Cèdres Sud - Bat H2 13013 Marseille
Tel : 04 91 05 14 57, 06 11 75 83 74 ou 06 16 75 04 80 / Fax : 04 91 61 16 19
Email : mbm.13@free.fr

L C chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Badminton	Auditifs, moteurs	Lundi au vendredi de 17 h 30 à 20 h Lundi au vendredi de 19 h à 22 h pour adultes	Gymnase collège A.Renoir 50, avenue Saint Paul 13013 Marseille Métro Malpassé Bus (n°32-38) Les Cèdres

tennis de table

Jeux et sports d'opposition

AIX LES MILLES TENNIS DE TABLE

24, place de la Liberté 13290 Les Milles
Tel : 04 42 39 85 58 ou 06 74 94 63 72 / Email : jordan.bochein@free.fr et rkhorsi@free.fr

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tennis de Table	Moteurs	Lundi-mercredi de 19h30 à 21h	Gymnase du lycée International 13080 Luynes / Bus n°18

A.S.L HANDICAP MARTIGUES

4, allée du Soleil 13500 Martigues
Tel : 04 42 42 10 47 / Fax : 04 42 42 10 47

L E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tennis de Table	Moteurs	Mardi de 16h30 à 18h	Gymnase Julien Olive - 13500 Martigues

ASSOCIATION HANDISPORT ISTRES

Istrium du Sport , CEC Les Heures Claires - 13800 Istres
Tel : 06 23 82 79 70 / Fax : 04 42 56 11 00

L C E.SPE chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tennis de table	Moteurs	Mardi de 18h à 19h	Gymnase Daudet - 13800 Istres

ASSOCIATION RENAÎTRE HANDISPORT

875, chemin de Toussane à Cougnil - quartier Palouquin 13140 Miramas
Tel : 04 90 50 10 87ou 06 65 73 94 55 / Fax : 04 90 17 36 76

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tennis de Table	Mentaux, moteurs	Mardi et vendredi de 9 à 12h Mercredi et vendredi de 18 à 20h30	COSEC des Molières - 13140 Miramas

ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS DE TABLE TARASCONNAISE

Maison des Sports - boulevard Alphonse Daudet - 13150 Tarascon
Tel : 04 90 91 26 44

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tennis de Table	Mentaux	Mardi de 18 à 20h	COSEC - 13150 Tarascon

CLUB HANDISPORT AIXOIS

Stade Sainte Victoire - avenue Darius Milhaud - 13100 Aix en Provence
Tel : 04 42 96 54 68 ou 06 20 38 96 53 / Fax 04.42.29.74.46
Email : club-handisport-aixois@wanadoo.fr / Site : www.aix-asso.org/club-handisport/html

E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tennis de Table	Moteurs	Mar. mer. ven. de 14h30 à 18h Mercredi (Ecole) de 14h30 à 18h	Gymnase Val de l'Arc

CLUB MARTÉGAL HANDISPORT

C/O BP 13 - 13820 Ensues
Tel : 04 42 44 89 79 ou 06 22 02 17 55 / Fax : 04 42 44 89 79
Email : francis.reyes1@libertysurf.fr / Site : www.handisport-martigues.org

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tennis de Table	Moteurs	du Lun. au ven. à partir de 18 h	Gymnase Julien Olive Canto Perdrix 13500 Martigues

HANDISPORT MARSEILLE

Les Campanules bât H 1, bd de la Pomme - 13011 Marseille
Tel : 04 91 89 22 15 / Fax : 04 91 89 22 15
Email : handisportmarseille@wanadoo.fr

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tennis de table	Moteurs, visuels	Mercredi de 16h - 19h	Gymnase "Haïti" - Marseille

ISTRES SPORT TENNIS DE TABLE

Istrium du sport CEC Les heures claires 13800 Istres
Tel : 04 42 55 19 41 ou 06 68 21 01 00 ou 04 42 56 05 04
Fax : 04 42 56 38 77

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tennis de table	Auditifs, moteurs	Mar et ven de 18 à 21h	Gymnase Donadieu 13800 Istres Bus arrêt gare routière

MARSEILLE BADMINTON MALPASSÉ 13

73, bd Bouge, les Cèdres Sud - Bat H2 13013 Marseille
Tel : 04 91 05 14 57, 06 11 75 83 74 ou 06 16 75 04 80 / Fax : 04 91 61 16 19
Email : mbm.13@free.fr

chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tennis de Table	Auditifs, moteurs	Mardi et vendredi de 18 à 21 h	Gymnase Donadieu - 13800 ISTRES Arrêt Bus : Gare routière

LA VAILLANTE ASSOCIATION HANDISPORT DE SALON DE PROVENCE

Maison des Associations 200, bd Victor Joly - 13300 Salon de Provence
Tel : 04 90 56 06 64 / Fax : 04 90 56 06 64 / Email : La.vaillante@wanadoo.fr

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tennis de Table	Moteurs	Mardi de 14 à 16 h Samedi de 10 à 12 h	Gymnase MJC - 4bd Aristide Briand Salle MJC - 252 bd Michelet 13300 Salon de Provence

TENNIS DE TABLE DE MEYREUIL

Chemin de la Molle Les Bastidons - 13590 Meyreuil
Tel : 04 42 58 07 12 ou 06 65 13 44 93

L C E.SPE chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tennis de Table	Mentaux, moteurs	Mardi et vendredi de 19 à 21h30 Samedi (Compétition) de 14 à 19 h	Gymnase municipal - 13590 Meyreuil

tennis

Jeux et sports d'opposition

DÉFI SPORT

31, Traverse des Mamelucks 13008 Marseille
Tel : 04 91 32 61 20 / Fax : 04 91 32 61 20

L E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tennis	Mentaux	Mercredi de 17h45 à 18h45	CSM 13009 Marseille Métro : Rond point du Prado

LA VAILLANTE ASSOCIATION HANDISPORT DE SALON DE PROVENCE

Maison des Associations, 200 bd Victor Joly - 13300 Salon de Provence
Tel : 04 90 56 06 64 / Fax : 04 90 56 06 64 / Email : La.vaillante@wanadoo.fr

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tennis	Moteurs	Lundi et vendredi de 14 à 17	Nostra tennis - 13300 Salon de Provence

ROBERT GRIT KARTING HANDISPORT

18, Les hauts du Carlevan 13190 Allauch
Tel : 04 91 05 14 57 ou 06 15 47 23 63 / Fax : 04 91 05 14 57 / www.ciset.free.fr
Email : rgkhandisport@free.fr

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tennis	Moteurs	lundi de 10 à 12h et 14 à 16 h	ATC - 13190 Allauch Métro : La Rose / Bus : Allauch

TENNIS CLUB DE SAINT VICTORET

TC Municipal Stade Municipal - Bd Charles de Gaulle - 13730 Saint Victoret
Tel : 04 42 79 33 61 ou 06 24 18 17 37 / Email : carofaso@free.fr

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tennis - Badminton	Auditifs, moteurs	Stages à la semaine séances hebdomadaires	Stade Municipal 13730 St Victoret

TENNIS CLUB MUNICIPAL DE LA CIOTAT

Avenue Léo Lagrange 13600 La Ciotat
Tel: 04 42 83 25 82 ou 06 80 00 74 64 / Fax : 04 42 71 79 56
Email : tcm.laciotat@free.fr

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tennis - Badminton	Moteurs	En fonction des disponibilité des joueur	Tennis Club Municipal de la Ciotat 13600 La Ciotat / Bus n° 40 : gare SNCF

TENNIS CLUB DE ROQUEFORT LA BÉDOULE

Allée Gondrexon - 13830 Roquefort La Bédoule
Tel : 04 42 73 03 78 ou 06 18 06 05 20 / Fax : 04 42 73 03 78
Email : club@tmrb.fr et club.tcm-roquefort-la-bedoule@ftt.fr

L C chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Tennis	Mentaux, moteurs	Mardi et vendredi de 18 à 21 h	Complexe sportif - 13830 Roquefort la Bédoule - Bus : Arrêt / Gare routière

sports cérébraux

Jeux et sports d'opposition

AMIS DU BRIDGE DE ROQUEFORT LA BÉDOULE

12, avenue de l'Europe - 13830 Roquefort la Bédoule
Tel : 04 42 73 07 68

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Bridge	Moteurs	Mercredi de 14h30 à 18h	Salle Foyer - 13830 Roquefort la Bédoule Centre A.Malraux - 13830 Roquefort la Bédoule

RÉCIPROQUE ECHECS

18 bd Cassini 13004 Marseille
Tel : 04 91 08 82 94 / Fax : 04 91 08 82 94

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Echecs	Mentaux, moteurs	Prendre contact avec l'association	18 bd Cassini 13004 Marseille

Activités physiques duelles

Accessibilité aux activités et infrastructures sportives

Sports de combat

Accessibilité aux lieux sportifs

Les normes d'accessibilité s'imposent aux gymnases, plateaux multi-sports et stades. Penser à l'accessibilité du parking, des cheminements, des vestiaires, douches, WC (voir p.20).

Accessibilité à la pratique sportive

La boxe

Contre-indiqué pour les personnes ayant des atteintes cérébrales.

Le judo

Les personnes déficientes visuelles pratiquent le judo. On délimite le dojo avec des protections au niveau des angles vifs. Les surfaces de sol sont contrastées. On respecte le silence lors des séances. On annonce des avantages marqués par l'arbitre, la non sanction des sorties de tapis. Une sonnerie retentit 1 mn 30 avant la fin du combat.
Contact FFH : Marc Fleuret Tel : 06 09 84 50 30
Email : marc.fleuret@wanadoo.fr
Site : http://www.perso.wanadoo.fr/judo.handisport.so

Les personnes déficientes mentales en judo sont réparties en 3 divisions combat. La division 1 combat a un arbitrage conforme à la réglementation de la FFJJKA. Dans la division 2 combat, le Sutémi, l'étranglement sont autorisés. La clé de bras est interdite. On envisage la pénalité s'il y a une récidive intentionnelle. La division 3 combat ne donne pas de pénalités. Le Sutémi, l'étranglement, la clé de bras ainsi que les autres attaques directes aux jambes sont interdites.
Contact FFSA: Denis.negrino@wanadoo.fr
Site : http://www.ffsa.asso.fr

Les personnes déficientes mentales en judo sont réparties en trois divisions combat. La division 1 combat a un arbitrage conforme à la réglementation de la Fédération Internationale de Judo. Dans la division 2 combat, le Sutémi, l'étranglement sont autorisés. La clé de bras est interdite. On envisage la pénalité si il y a une récidive intentionnelle. La division 3 combat ne donne pas de pénalités. Le Sutémi, l'étranglement, la clé de bras ainsi que les autres attaques directes aux jambes sont interdites.
Contact : Site : http://www.ffsa.asso.fr

La lutte

La lutte s'adresse à toutes les personnes déficientes mentales. Le but de la lutte est de mettre son adversaire partenaire sur le dos en évitant de lui faire mal. Il existe 3 divisions en compétition. Une personne en division 1 a obtenu le cercle violet ; la victoire est validée au bout d'un tombé. La division 2 équivaut à une personne qui a obtenu le cercle rouge; la victoire est conforme au bout de 2 tombés. La division 3 s'adresse à la personne qui a obtenu le cercle blanc ; il y a victoire au bout de 3 tombés.
Contact FFSA : Gilles Braun : Tel : 06 25 68 93 23
Site : http://www.ffsa.asso.fr

Le karaté

Une commission Handi Karaté (FFKAMA) travaille depuis 2001 sur l'adaptabilité du karaté pour chaque handicap. Elle promeut l'intégration au niveau des ligues, la formation des enseignants. Des adaptations et remarques sont à prendre en compte.

Vis à vis des personnes déficientes auditives, il faut parler distinctement et de face.

La personne déficiente visuelle se déplace au moindre bruit et au moindre souffle. Elle peut arriver à deviner si c'est une jambe ou un poing.

La personne déficiente motrice et en particulier une personne en fauteuil roulant peut maîtriser un individu malveillant et effectuer un Kata.

Les personnes déficientes mentales ont une grande satisfaction à accomplir des gestes simples.
Contact : Jean Marie Rolando au 06 73 98 71 31
Email : jean-marie.rolando@wanadoo.fr
Contact FFKAMA : Mme Chabert, présidente de la Commission Handi-karate
Email : ligue77dekarate@aol.fr

Jeux et sports d'opposition

Accessibilité aux lieux sportifs

Les normes d'accessibilité s'imposent aux gymnases, plateaux multi-sports, terrains de tennis. Penser à l'accessibilité du parking, des cheminements, des vestiaires, douches et WC (voir p.20). Les terrains de sport sont constitués de matériaux rigides, non glissants.

Accessibilité à la pratique sportive

Badminton

Il faut parler doucement en articulant en face de la personne déficiente auditive.
Contact : James François , 89 rue d'Hastings 14000 Caen, fax 02 31 73 86 80. Email : francois.james@laposte.net

Pour les personnes déficientes motrices l'annexe 5 de la réglementation officielle de la FFB s'applique. Cette partie du règlement stipule des changements de règles pour les personnes à mobilité réduite se déplaçant debout avec une canne, une prothèse ou en fauteuil roulant....
Site de la FFBA : http://ffba.org/competition

> Activités physiques duelles

Les personnes déficientes mentales pratiquent le badminton en compétition suivant 3 divisions. La division 1 applique le règlement de la FFB. Pour la division 2 et 3, le règlement est adapté.
Contact : FFSA François Brua tel 06 82 21 83 50
Email cdsa67@wanadoo.fr Site http://.ffsa.asso.fr

Le tennis

Les personnes déficientes motrices en fauteuil roulant ont le droit de laisser la balle rebondir 2 fois avant de frapper. Le matériel choisi est un fauteuil de 3 ou 4 roues avec un carrossage en moyenne de 20%. Les accessoires sont le cale - genoux, la ceinture de maintien, des sangles, une roue additionnelle stabilisatrice posée à l'arrière.
Contact FFH : Pierre Fusade Tel : 01 47 52 01 08
Email : fusadeplm@aol.com
Site : http://www.tennishandisport.com

Pour les personnes déficientes mentales, le règlement dépend du niveau de jeu des sportifs. En division 1,application des règles FTT. En division 2, adaptation des règles sur l'engagement, le comptage des points, les rebonds, la balle. En division 3, règles adaptées et aménagement du terrain.
Contact FFSA : Didier Devaux tel : 01 42 73 90 00
Site : http://didier.devaux@ffsa.asso.fr

Le tennis de table

Les personnes déficientes motrices en fauteuil roulant pratiquent le tennis de table. La balle de service ne doit pas être sortie latéralement. Les tables identiques à celles des valides doivent permettre l'accès aux fauteuils roulants sans gêner les jambes des joueurs ainsi que l'accès à deux fauteuils roulants pour le double.
Contact FFH : Bernard Penaud Tel : 02 41 95 14 92
Email : bernard.penaud@wanadoo.fr
Site : http://www.tthandisport.com

Les personnes déficientes mentales ayant un potentiel physique limité ou une compréhension réduite peuvent se déplacer avec une balle de tennis de table dans la main en réalisant un parcours ou bien lancer des balles de tennis de table ou des ballons de baudruches dans des cibles avec ou sans raquettes. Trois divisions existent en compétition. Les joueurs de division 3 réalisent des échanges. Les joueurs de division 2 opèrent des stratégies simples sur les déplacements et la vitesse de balle. Les joueurs de division 1 connaissent le règlement FFTT.
Contact : FFSA Yves Drapeau Tel : 01 42 73 90 00
Site : http://www.ffsa.asso.fr

Activités physiques collectives

les associations

Liste des activités	Page
Basket-ball	58
Football	58
Rugby	60
Tor Ball	61
Volley-ball	61

basket ball

Activités physiques collectives

ASSOCIATION ASSCOM

Association Sociale et Sportive des Communautés Origines Multiples
Saint Barthélemy 3 bat B2 13014 Marseille
Tel : 04 91 58 43 90 / Fax : 04 91 58 43 90 / Email : asscom.marseille@wanadoo.fr

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Basket ball	Auditifs, visuels	Mardi et jeudi de 17h à 20 h Samedi : rencontres officielles	Gymnase Henri Wallon* Gymnase Canet la Rousse* Bus N°53, 33, 38

* Gymnase Henri Wallon , Traverse du Colonel 13014 Marseille / Gymnase Canet la Rousse - rue Edmond Jaloux 13014 Marseille

HANDISPORT MARSEILLE

Les Campanules bât H 1 - bd de la Pomme 13011 Marseille
Tel : 04 91 89 22 15 / Fax : 04 91 89 22 15 / Email : handisportmarseille@wanadoo.fr

L E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Basket ball	Moteurs	Mardi de 16h30 à 18h	Centre Saint Thys, Traverse des Pionniers 13011 Marseille

MASSILIA HANDI-BASKET

Le Clos Océan, Bat D1, appt. 69 - 13016 Marseille
Tel : 06 18 28 59 25

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Basket ball	Moteurs	Mardi et samedi de 18h à 20h45	Gymnase Ruffi - 94, rue Teyssonnel 13003 Marseille

football

Activités physiques collectives

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE LA BATARELLE

Stade de la Batarelle traverse du Party - 13013 Marseille
Tel : 04 91 67 97 66 / Fax : 04 91 67 97 66

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Football	Auditifs	Prendre contact avec l'association	Stade de la Batarelle, Traverse de Party 13013 Marseille Métro : la Rose / Bus : n°37

ASSOCIATION SPORTIVE LES ARGONAUTES

Les Argonautes - 17, boulevard de l'Océan 13009 Marseille
Tel : 04 91 73 61 62 ou 06 17 88 87 33 / Fax : 04 91 25 07 59

C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Football	Mentaux, moteurs	Lundi de 17 à 19 h	Stade Roger Lebere Métro : Rond Point du Prado / Bus : N°44

ASSOCIATION SPORTIVE LES TOURELLES

Parc de la Calade Bâtiment A , 409 chemin de la Madrague - 13015 Marseille
Tel : 04 91 60 30 65 / Fax : 04 91 51 24 90

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Foot fauteuil (fauteuil électrique)	Moteurs	Mercredi de 12 à 14 h	Complexe sportif Jean Rouse 13170 Les Pennes Mirabeau

AZURA CLUB SILENCIEUX DE MARSEILLE

Résidence "Les Cigalons" - 10-12 des Ecureuils - 13012 Marseille
Tel : non précisé / Fax : 04 91 70 85 43
Email : pierrotpoggi@aol.com

C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Football	Auditifs	Prendre contact avec l'association	Prendre contact avec l'association

HANDISPORT MARSEILLE

Les Campanules bât H 1, bd de la Pomme - 13011 Marseille
Tel : 04 91 89 22 15 / Fax : 04 91 89 22 15
Email : handisportmarseille@wanadoo.fr

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Foot-fauteuil fauteuils électriques obligatoires	Moteurs	Lundi de 16h30 à 18h	Centre Saint Thys, traverse des Pionniers 13011 Marseille - métro : Sainte Marguerite

CLUB ATHLÉTIQUE GOMBERTOIS

7 bis chemin de Maurets 13013 Marseille
Tel : 04 91 68 45 18 - 04 91 68 07 96 ou 04 91 68 83 13 / Fax : 04 91 68 42 67

C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Football	Auditifs	Mardi et jeudi de 20h à 21h30 Match le dimanche	Stade de Gombert - Marseille

OSM CAMPAGNE LÉVÊQUE

32 campagne Lévèque 13015 Marseille
Tel : 04 91 69 49 39 ou 06 19 44 24 35 / Fax : 04 91 69 30 60

L E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Football	Mentaux	Mer. Ven. Sam. Dim. Match le week-end	Stade Jean Esmiol - Marseille Métro Bougainville

UNION SPORTIVE MARSEILLE ENDOUME CATALANS

6, place du 4 septembre 13007 Marseille
Tel : 04 91 52 43 04

C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Football	Visuels	Prendre contact avec l'association	Prendre contact avec l'association

UNION SPORTIVE TRETSOISE

Stade le Gardi 13530 Trets
Tel :04 42 61 45 29 ou 04 42 61 35 71

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Football	Auditifs	Mardi et jeudi de 18h à 20h30 Match : Dim. après midi	Stade le Gardi - 13530 Trets

rugby

Activités physiques collectives

LE PAYS D'AIX RUGBY CLUB (LE PARC)

BP 271 13608 Aix en Provence Cedex 1
Tel : 04 42 59 49 49 / Fax : 04 42 59 49 49
Email : communication-partenaires@pays-aix-rugby.com

C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Rugby	Mentaux	Prendre contact avec l'association	Stade Maurice David - Jas de Bouffan Avenue Marcel Pagnol 13100 Aix en Provence

Rugby pour autisme dans le cadre « 1 club, 1 autiste »

torball

Activités physiques collectives

ASSOCIATION SPORTIVE COLLINE NOTRE DAME

1, rue Vauvenargues 13007 Marseille
Tel : 04 91 39 68 18 ou 04 91 52 29 54 / Fax : 04 91 54 93 40
Email : deleuze.odile@wanadoo.fr

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Torball	Visuels débutants	Mardi de 17h à 18h	Gymnase Arc en Ciel, Entrée 3, rue abbé Dassy 13007 Marseille Métro : Estrangin
	Visuels	Mardi et jeudi de 18h à 20h	
	Mentaux	Mardi et jeudi de 16h30 à 17h30	

volley ball

Activités physiques collectives

ASSOCIATION SPORTIVE CARNOUX VOLLEY-BALL

33, allée de la Bouscarlo - 13470 Carnoux
Tel : 04 42 73 53 03 ou 06 08 80 36 44

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Volley-Ball	Mentaux	Prendre contact avec l'association	Gymnase I.Heinrich, rue Paul Cézanne 13470 Carnoux

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE DE PLAN DE CUQUES

Collège de Plan de Cuques - place Fabre d'Eglantine - 13013 Marseille
Tel : 04 91 61 05 18 ou 06 09 45 05 18

C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Volley-Ball	Moteurs	Prendre contact avec l'association	Gymnase La Bégude - Marseille Métro : La Rose

VOLLEY BALL CIOTADEN

Maison des Association - place Evariste Gras, 13600 la Ciotat
Tel : 04 42 83 96 45 ou 06 21 09 19 58 / Fax : 04 42 83 96 45
Email : sylvie.panthieux@free.fr

C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Volley-Ball	Auditifs, moteurs	Lundi de18h à 20h00	Gymnase E.Masse, avenue de la Pétanque 13600 La Ciotat

Activités physiques collectives

Accessibilité aux activités et infrastructures sportives

Activités physiques collectives

Accessibilité aux lieux sportifs

Les normes d'accessibilité s'imposent aux équipements sportifs que sont les gymnases, les plateaux multi-sports et les stades. On pensera à l'accessibilité du parking, des cheminements, des vestiaires, douches et toilettes (voir p.20). Généralement, en matière de sol, tous les terrains de sport doivent être constitués de matériaux rigides, non glissants à l'exception de certains terrains comme les terrains de football et de rugby.

Accessibilité à la pratique sportive

Le Basket

Dans le but d'une compétition équitable et en toute sécurité, les personnes déficientes motrices pratiquent sur des fauteuils roulants uniformes. Un fauteuil est équipé de 2 grandes roues à l'arrière et d' une ou deux petites roues à l'avant. Une petite roue anti-bascule est autorisée à l'arrière. La personne peut se sangler les jambes. Les prothèses peuvent être utilisées. Une équipe qui est composée de 5 joueurs ne doit pas dépasser 14 points. Chaque joueur suivant son style d'handicap vaut un certain nombre de points. Quatre classes sont définies pour permettre d'attribuer au joueur une valeur de 1 à 4 points. Plus le handicap est haut, moins le joueur vaut de points.
Contact : FFH Maurice Schoenacker, Tel : 03 89 43 21 83
Email : schoenacker.handibasket@wanadoo.fr
Site : www.ffh-basket-handisport.com

En compétition, 3 divisions existent pour les personnes déficientes mentales. Les divisions 2 et 3 ont des aménagements vis à vis du règlement de la Fédération Française de Basket-ball concernant la taille du ballon, la règle des 3, 5, 8 et 24 secondes, des lancers francs.
Contact : Délégué Sportif Fédéral FFSA : Jean Claude Ribert
tel 01 42 73 90 00, Site http://www.ffsa.asso.fr

Le Football

Le Cécifoot, foot à 5, réservé aux personnes déficientes visuelles s'inspire du football en salle édité par la FFF. Les dimensions du terrain sont de 25 à 30 m x 50 m. Le ballon est sonore. Un bip sonore est placé derrière le but de handball. Le terrain est délimité par une ficelle équipée de grelots. La période de jeu dure 2 x 20 mn pour les malvoyants, 2 x 25 mn pour les non voyants. Les autres aménagements se font au niveau du hors-jeu, des fautes collectives et du signalement. Les rencontres peuvent se faire avec la participation de joueurs valides.
Contact : Julien Zelela
Tel : 01 46 72 65 56 ou 06 89 21 52 57
Email : cecifoot@aol.com , Site http://www.ffh.org

Les personnes déficientes motrices pratiquent le football en fauteuil électrique. Ce sport s'appelle le **Foot-Fauteuil**. Les aménagements sont des systèmes de pare choc à adapter sur le fauteuil avec des calages en mousses et des ceintures de maintien. Des plans inclinés latéraux avec des dimensions réglementaires doivent être disposés sur toute la longueur du terrain au delà de la ligne latérale. Les buts ont une largeur de 6 m avec une hauteur de 1 à 1m20 (2 montants verticaux font l'affaire). Le jeu se pratique avec deux équipes de 4 joueurs. La partie se déroule sur deux périodes de 15 minutes.
Contact : Directeur Sportif Fédéral FFH : Hervé Delattre
Tel : 01 39 58 30 57, Email : delattre@foot-fauteuil.com
Site : www.foot-fauteuil.com ou http://www.ffh.org

Les personnes déficientes mentales sont classées en 3 divisions. En division 1, les joueurs sont capables de pratiquer un sport dans les conditions réglementaires très proches de la FFF. En division 2, le règlement est adapté. En division 3, le principe est toujours présent mais le jeu est très adapté (durée du match, fautes).
Contact : Didier Devaux Email : didier.devaux@ffsa.asso.fr
Site : http://www.ffsa.asso.fr

Le Rugby

Les personnes déficientes mentales pratiquent le rugby suivant 3 divisions. La division 1 applique le règlement de la Fédération Française de Rugby. Pour les divisions 2 et 3, le règlement est adapté. Les aménagements se font au niveau du nombre de joueurs, du hors-jeu et de la mêlée.
Contact : tel 01 42 73 90 00
Site http://www.ffsa.asso.fr

La FFR soutien l'action de l'association « Un Club, Un Autiste ».
Contact : Julien Schram
Tel : 04 93 81 64 01
Email : 1club.1autiste@wanadoo.fr

Le Tor Ball

Pratiqué par les personnes déficientes visuelles, la réglementation délimite un terrain de 16 x 7 m avec un but de 7 m de largeur et 1,3 m de hauteur. Des tapis disposés au sol permettent aux joueurs de s'orienter. 6 poteaux de soutien permettent d'installer 3 ficelles sonores à 40 cm du sol. Le jeu s'effectue en 2 x 5 minutes. Les tirs s'effectuent uniquement à la main en lançant le ballon sous les 3 ficelles sonores.
Les accessoires nécessaires sont les genouillères, coudières, lunettes opaques, la coquille pour les garçons et le plastron pour les femmes.
Contact : Vincent Rignault Tel : 01 43 31 55 87
Email : vincent.rignault@libertysurf.fr
Site : http://www.handisport.org/fiche_torball_goalball.htm

Le Volley-ball

Les personnes déficientes motrices peuvent pratiquer le volley-ball. Il existe le volley-ball assis (à même le sol) peu pratiqué en France, pourtant facile à organiser et ne nécessitant que peu d'installations. La hauteur du filet est de 1,15 m et le terrain mesure 10 x 6 m. Les règles du jeu sont identiques à celles du volley-ball debout. Au moment de la frappe, les fesses doivent être en contact sur le sol. Cette discipline permet de réunir des personnes non handicapées et des personnes handicapées de membres inférieurs qui se retrouvent à égalité dans la position assise.
Le volley-ball debout respecte les règles de jeu et les dimensions du terrain (18 m sur 9 m) de la Fédération Française de Volley-ball. C'est un sport d'intégration pratiqué dans les clubs valides qui permet de mélanger athlètes valides et athlètes généralement amputés ou ayant un handicap moteur d'origine quelconque.

> Activités physiques collectives

Activités physiques de plein air

les associations

Page	Liste des activités
65	Activités aériennes
65	Activités de mer et de rivière :
65	- Aviron
66	- Canoë kayak
66	- Pêche
67	- Voile
70	Activités sub-aquatiques :
70	- Plongée
71	Activités de montagne : randonnée, escalade, loisirs de neige
71	- Equitation
73	- Escalade
73	- Randonnée
75	- Ski alpin
76	- Ski de fond
76	- Spéléologie
77	Activités à moteur ou tractées :
77	- Ski nautique
77	- Sports mécaniques

activités aériennes

Activités physiques de plein air

AÉROCLUB NOSTRADAMUS

Aérodrome Salon Eyguières - 13300 Salon de Provence
Tel:04 90 53 06 52

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Pilotage ULM	Auditifs, moteurs	Prendre contact avec l'association	Aérodrome Salon Eyguières

HANDY FLYING AÉROCLUB

666 chemin Mouret 13100 Aix en Provence
Tel : 06 79 31 93 21 / Email : c.sulpice@free.fr / Site : www.handiflying.asso.fr

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Initiation Pilotage	Tout handicap	Sur rendez-vous Délivrance du Brevet de Pilote	Aix les Miles locaux SAAL La Fare les Oliviers Aéroclub Louis Roulaud

MODEL AIR CLUB D'AIX EN PROVENCE

665 avenue La Touloubre - 13540 Puyricard
Tel: 04 42 92 19 49 ou 06 21 32 62 32

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Initiation à l'aéromodélisme	Auditifs, moteurs	Mercredi de 10 a 12h	Piste de modélisme Arbois - Aix en Provence

aviron

Activités de mer et de rivière

CERCLE DE L'AVIRON DE MARSEILLE

1, plage de l'Estaque Marseille
Tel : 04 91 46 00 66 ou 06 99 45 90 69 / Fax : 04 91 46 01 93

C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Aviron, Barreur / Rameur	Visuels	Prendre contact avec l'association	C.A.M à Marseille Bus N°35

> Activités physiques de plein air

canoë kayak

Activités de mer et de rivière

AIX HANDISPORT

18, avenue Laurent Vibert - 13090 Aix en Provence
Tel : 04 42 29 74 78 ou 06 76 28 49 04 / Fax : 04 42 29 74 78

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Kayak	Tout handicap	Journées, Week-End	Prendre contact avec l'association

CLUB NAUTIQUE PROVENÇAL RECHERCHE SCIENTIFIQUE (CNPRS)

Port de la Pointe Rouge 13008 Marseille
Tel : 04 91 73 34 78 / Fax : 04 91 25 21 33 / Email : cnprs@free.fr

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Kayaks de mer	Moteurs	Accueil à l'année	Port de la Pointe Rouge

pêche

Activités de mer et de rivière

HANDIMER

18, Les hauts du Carlevan - 13190 Allauch
Tel : 06 15 47 23 63

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Pêche, Promenade en Bateau	Moteurs	A la demande	Port de l'Estaque

HANDISKI - PACA

26 Rue François Mauriac - 13010 Marseille
Tel : 04 91 78 67 62 / Fax : 04 91 78 67 62

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Pêche en Mer, sorties en mer par beau temps	Auditifs, moteurs visuels	Sur rendez-vous	Port de l'Estaque

VOILE IMPULSION

6, boulevard Farrenc - 13016 Marseille
Tel : 04 91 03 71 56 ou 06 08 47 01 53
Email : voileimpulsion@voileimpulsion.com

L C chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Voile et Pêche en Mer	Tout handicap	tlj : journée, 1/2 journée, croisière de 5 a 21 jours	Base Nautique Quai des Pêcheurs - l'Estaque 13016 Marseille Bus n°35 / Estaque Port

voile

Activités de mer et de rivière

ASSOCIATION HANDISPORT ISTRES

Istrium du Sport , CEC Les Heures Claires - 13800 Istres
Tel : 06 23 82 79 70 / Fax : 04 42 56 11 00 / Email : colineoui@yahoo.fr

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Voile	Moteurs	Mardi de 14 à 17 h	Base Nautique Les Heures Claires 13800 Istres

ASSOCIATION NAUTIQUE OMNISPORTS ISTRIENNE

ANOI - Istres
Istrium du Port, Port les Heures Claires - 13800 Istres
Tel : 04 42 56 16 50

L E.SPE chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Minimarans Optimistes Catamarans Bateaux collectifs	Tout handicap	Prendre contact avec l'association	C.A.M à Marseille Bus N°35

ASSOCIATION DE VOILE DE CARRY LE ROUET (A.V.C.R.)

Centre Nautique - 13 620 Carry le Rouet
Tel : 04 42 45 47 07

L C chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Voile (Mentor)	Mentaux	Prendre contact avec l'association	Centre Nautique - 13620 Carry le Rouet

CAP MARSEILLE

30 rue de l'Olivier 13005 Marseille
Tel : 04 91 48 90 95 ou 04 91 95 70 57 / Fax : 04 91 95 78 79
Email : capmarseille@wanadoo.fr / Site : www.capmarseille.com

L C chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Vieux Gréement La Flâneuse Bateau de 18,5 m (groupe de 10)	Auditifs, visuels, mentaux	Samedi de 10 à 17 h	Centre Municipal de Voile de Marseille Métro : rond point du Prado Bus : plage du Prado

CERCLE DE VOILE DE MARTIGUES

18, Bd Touret de Vallier 13500 Martigues
Tel : 04 42 80 12 94 ou 04 42 80 12 94 / Fax : 04 42 80 08 62
Email : club@martigues.net

L C E.SPE chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Habitable	Mentaux, moteurs	Samedi de 10 à 17 h	Cercle de voile de Martigues Arrêt bus : Langevin

CENTRE MUNICIPAL DE VOILE DE MARSEILLE

2, promenade Georges Pompidou 13008 Marseille
Tel : 04 91 76 31 60

L E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Mini j, Bateau collectif	Moteurs	Prendre contact avec l'association	Centre Municipal de Voile de Marseille : Métro : rond point du Prado Bus : plage du Prado

CERCLE NAUTIQUE DE ST CHAMAS

Base nautique de St Chamas 13250 St Chamas
Tel : 04 90 50 73 62 / Fax : 04 90 50 75 19

L C chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Voile	Mentaux, visuels	Prendre contact avec l'association	Etang de Berre 13250 St Chamas

CLUB MARTÉGAL HANDISPORT

C/O BP 13 - 13820 Ensuès
Tel : 04 42 44 89 79 ou 06 22 02 17 55
Email: reyes.fr@wanadoo.fr / Site : www.handisport-martigues.org

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Voile	Moteurs	Prendre contact avec l'association	Prendre contact avec l'association

CLUB NAUTIQUE MARIGNANAIS

Plage du Jaï BP 53 - 13727 Marignane
Tel : 04 42 09 02 18 / Fax : 04 42 77 85 40

L C chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Catamarans, PAV, Habitables	Mentaux	Lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h	Centre nautique marignanais Plage du Jaï

FREE HOULE

93, La Canebière 13001 Marseille
Tel : 04 91 91 60 69 ou 06 62 48 39 45 / Fax : 04 91 91 90 69
Email : francismoutte@hotmail.com

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Sports nautiques, voile	Auditifs, mentaux, moteurs	Samedi de 10 à 17 h	Centre Municipal de Voile de Marseille Métro : rond point du Prado Bus : plage du Prado

SOCIÉTÉ DES RÉGATES

Av. Wilson 13600 La Ciotat
Tel : 04 42 08 60 76

C chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Mini j, Optimistes, PAV Lasers, Mercator	Tout handicap	Semaine Accueil de particuliers le samedi	Base nautique de la Ciotat

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE MARSEILLE

Pavillon flottant, quai de Rive Neuve 13007 Marseille
Port de la Point Rouge 13008 Marseille
Tel : 04 91 54 32 03

L chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Habitables (10,6 m)	Moteurs	Prendre contact avec l'association	Prendre contact avec l'association

VOILE AU LARGE

57, chemin de l'argile 13001 Marseille
Tel : 04 91 79 85 07
Email : voileaularge@wanadoo.fr / Site : www.voileaularge.fr

L C chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Mini j, Habitable aménagé	Moteurs	Samedi croisières et stage sur commande	Centre Municipal de Voile de Marseille : Métro : rond point du Prado Bus : plage du Prado

VOILE IMPULSION

6, boulevard Farrenc - 13016 Marseille
Tel : 04 91 03 71 56 ou 06 08 47 01 53
Email : voileimpulsion@voileimpulsion.com / Site : http://perso.wanadoo.fr/voileimpulsion

L C chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Voile et Pêche en Mer	Tout handicap	tjj : journée, 1/2 journée Croisière de 5 a 21 jours	Base Nautique - Quai des Pêcheurs à l'Estaque 13016 Marseille / bus n°35 : Estaque Port

plongée

Activités sub-aquatiques

ASSOCIATION HANDISPORT D'ISTRES

Istrium du Sport, CEC Les Heures Claires - 13800 Istres
Tel : 04 42 56 11 00
Email : colineoui@yahoo.fr / Site : www.handisportistres.com

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Plongée Sous-marine	Moteurs	Vendredi de 16h à 17h 10 séances / an	Stade Nautique 13800 Istres

ASSOCIATION RENAÎTRE HANDISPORT

875, Chemin de Toussane à Cougnil - quartier Palouquin - 13140 Miramas
Tel : 04 90 50 10 87 / Fax : 04 90 17 36 76

L E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Initiation plongée sous-marine	Mentaux, moteurs	3fois/an	Piscine de Miramas Sites naturels de Carry ou la Couronne

PLONGÉE PASSION

40, rue Antoine Pirrodi - 13600 La Ciotat
Tél : 04 42 08 94 13 ou 06 65 73 94 55 / Email : mail@plongeepassion.laciotat.com

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Plongée sous-marine	Moteurs	Tous les jours sur rendez-vous	Plongée Passion - 13600 La Ciotat

équitation

Activités de montagne : randonnée, escalade, loisirs de neige

A.S.L HANDICAP MARTIGUES

4, allée du Soleil - 13500 Martigues
Tel : 04 42 42 10 47 - Fax : 04 42 42 10 47

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Equitation	Moteurs	Samedi de 10h30 à 12h	Centre Equestre Le Deven Chemin de la Pinède - 13800 Istres

EQUUS

Association Méridionale d'Etude et de Recherches des Thérapies avec le Cheval
13 rue de Cuques 13100 Aix en Provence
Tel : 04 42 28 37 56 et 06 81 05 08 92 / Email : equus3@wanadoo.fr / Site : ww.equus-fr.com

L E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Equithérapie, Equitation	Tout handicap	Lun. de 10 à 12 h et de 13h30 à 17h30 Mar. au Sam. de 9h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30	Centre Equestre - Domaine de la Garde Route de Berre - 13510 Eguilles

ASSOCIATION POUR ADUTES ET JEUNES HANDICAPES (APAJH)

46, rue Ste Victoire 13006 Marseille
Tel : 04 91 81 39 98 / Fax : 04 91 53 20 64

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Equitation	Mentaux, moteurs, visuels	là 3 week ends par mois	Centre Equestre le Deven

ASSOCIATION ROUCHY DES AVEUGLES À CHEVAL (A.R.A.C.)

20, rue du Soleil 13127 Vitrolles
Tel : 04 42 75 20 13 / Fax : 04 42 75 20 13 / Site : http://pageperso.aol.fr/aracasso

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Equitation	Visuels	Mardi de 9 à 12 h	Centre Equestre des Collets Rouges 13127 Vitrolles / CD9 Sortie n° 11, Les Pinchinades / Valbacol

CENTRE ÉQUESTRE PASTRÉ

33, traberse Carthage 13008 Marseille
Tel : 04 91 73 72 94

L chéquiers sport E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Equitation	Tout handicap	Prendre contact avec l'association	33, traverse Carthage 13008 Marseille

CERCLE D'EQUITATION DES COLLETS ROUGES

Centre Equestre des Collets Rouge - 13127 Vitrolles
Tel : 04 42 89 88 69 / Fax : 04 42 89 88 69

L chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Equitation	Mentaux, visuels	Mardi de 9 à 12 h de 14h30 à 17h30 Jeudi de 14h à 16h Vendredi de 14h30 à 15h30	Centre Equestre des Collets Rouges 13127 Vitrolles / CD9 Sortie n° 11, Les Pinchinades / Valbacol

EPONA

Centre Equestre Le Deven 13800 Istres
Tel : 04 42 56 10 01 / Fax : 04 42 56 10 01 / Email : esponaistres@free.fr

L chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Equithérapie, Equitation	Auditifs, mentaux, moteurs	Mar. au Sam. de 9h à 18h de 14h à 17h Occasionnellement le dimanche	Centre Equestre Le Deven chemin de la pinède - 13800 Istres

LA CHEVAUCHÉE

213, chemin de Palama - 13013 Marseille
Tel : 04 91 05 07 42 / Fax : 04 91 05 07 42

L E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Equitation	Tout handicap	Stages, Séances à l'année Prendre contact avec l'association	213, chemin de Palama - Château Gombert 13013, Marseille / métro : Mal passé Arrêt de Bus : La Parade Haute

LA PROVENCE À CHEVAL

5, chemin des Ecureuils 13940 Cadolive
Tel : 04 42 04 66 76 / Fax : 04 42 04 66 76 / Email : provence.cheval@wanadoo.fr

L chéquiers sport

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Equitation	Mentaux, moteurs	Lun. Mar. Jeu. Ven. de 9h à 17h Merc. Sam. de 9h à 12 h	Centre Equestre La Provence à Cheval 13950 Cadolive

escalade

Activités de montagne : randonnée, escalade, loisirs de neige

ASSOCIATION SPORT ET NATURE

ASN BP 23 - 13741 Vitrolles Cedex
Tel : 04 42 89 19 42 ou 04 42 79 18 97 / Email : asn@club.ffme.fr
Site : http://asn13.free.fr

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Escalade	Auditifs, visuels	Mardi et Mercredi de 19 à 21 h	ASN Vitrolles

randonnée

Activités de montagne : randonnée, escalade, loisirs de neige

AIX HANDISPORT

18, avenue Laurent Vibert - 13090 Aix en Provence
Tel : 04 42 29 74 78 ou 06 76 28 49 04 / Fax : 04 42 29 74 78

L E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Fauteuil tout terrain	Moteurs	Journées, Week-End	Prendre contact avec l'association

ASSOCIATION ET POURQUOI PAS

Parc Beau Soleil Bât 1
Pierron - 37 rue des cigales bleues 13140 Miramas
Tel : 04 90 58 17 71 / Fax : 04 90 50 00 85

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Fauteuil tout terrain	Visuels	Prendre contact avec l'association	Prendre contact avec l'association

ski alpin

Activités de montagne : randonnée, escalade, loisirs de neige

ASSOCIATION SPORT ET NATURE

ASN BP 23 - 13741 Vitrolles Cedex
Tel : 04 42 89 19 42 ou 04 42 79 18 97 / Email : asn@club.ffme.fr
Site : http://asn13.free.fr

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Randonnée	Auditifs, moteurs	Prendre contact avec l'association	Prendre contact avec l'association

ATHLETIC CLUB SAINT ANDIOLAIS (A.C.S.A.)

Jacky Tallet, chemin de la Font de Claret - 13940 Molléges
Tel : 04 90 95 48 87 ou 04 32 61 09 32

L E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Sport de pleine nature	Tout handicap	Mer. Sam. de 14h30 à 16h30 et de 16h30 à 18h30	Stade COSEC 13660 Orgon Stade COSEC 13370 Saint Andiol

HANDI CAP EVASION

56, route des Camoins - 13011 Marseille
Tel : 04 91 44 18 53 - Fax : 04 91 43 24 02 / Email : ychemin@free.fr

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Randonnée à pied en joëlette	Moteurs, visuels	Sur demande	Prendre contact avec l'association

SPORT INTÉGRATION RECHERCHE ET LOISIRS (S.I.R.L.)

33, chemin de Fontainieu 13014 Marseille
Tel : 04 91 63 09 57 ou 06 19 47 50 71 / Fax : 04 91 63 09

E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Randonnée Pétanque Escalade	Mentaux	Week ends Prendre contact avec l'association	Prendre contact avec l'association

AIX HANDISPORT

18, avenue Laurent Vibert 13090 Aix en Provence
Tel : 04 42 29 74 78 / Fax : 04 42 29 74 78

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Ski alpin	Moteurs	Stages, journées, week-ends	Prendre contact avec l'association

ASSOCIATION HANDISPORT D'ISTRES

Istrium de Sport, CEC Les Heures Claires - 13800 Istres
Tel : 04 42 56 11 00 / Email : colineoui@yahoo.fr / Site : www.handisportistres.com

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Ski alpin	Moteurs	Un Week-end par an	Prendre contact avec l'association

CLUB HANDISPORT AIXOIS

Stade Sainte Vistoire - Avenue Darius Milhaud 13100 Aix en provence
Tel : 04 42 96 54 68 ou 06 20 38 96 53 / Fax : 04 42 29 74 46
Site : www.aix-asso.org/club-handisport/club-handisport.html
Email : club-handisport-aixois@wanadoo.fr

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Ski, luge	Mentaux, moteurs, visuels	Week-End	Pra-Loup - Vars - Risoul

HANDICAP MOTEUR LOISIRS & CULTURE

5, vallon de l'Ortignes 13007 Marseille
Tel : 04 91 59 40 25 ou 06 03 56 79 61

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Fauteuils ski	Moteurs	Prendre contact avec l'association	Prendre contact avec l'association

HANDISKI - PACA

26, rue François Mauriac - 13010 Marseille
Tel : 04 91 78 67 62 / Fax : 04 91 78 67 62

L E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Ski alpin	Auditifs, moteurs, visuels	Prendre contact avec l'association	Prendre contact avec l'association

ski de fond

Activités de montagne : randonnée, escalade, loisirs de neige

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DES AVEUGLES ET AMBLYOPES (A.S.L.A.A.)

18, avenue Fernandel 13012 Marseille
Tel : 04 91 87 22 78 / Fax : 04 91 87 22 78

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Biathlon (Ski de Fond et Tir)	Visuels	En week-end Stage pendant les vacances scolaires	Hautes Alpes - Savoie (Selon les conditions météo) Déplacement en véhicule associatif

SPORT INTÉGRATION RECHERCHE ET LOISIRS (S.I.R.L.)

33, chemin de Fontainieu 13014 Marseille
Tel : 04 91 63 09 57 ou 06 19 47 50 71 / Fax : 04 91 63 09

E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Sports d'hiver (Ski Raquettes)	Mentaux	Week ends Séjours	Prendre contact avec l'association

spéléologie

Activités de montagne : randonnée, escalade, loisirs de neige

ASSOCIATION SPORT ET NATURE

ASN BP 23 - 13741 Vitrolles Cedex
Tel : 04 42 89 19 75 ou 04 42 79 18 97 / Fax : 04 42 89 19 75 ou 04 42 79 18 97
Email : asn@club.ffme.fr / Site : htp://asn13.free.fr

L E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Spéléologie et Canyoning	Auditifs, moteurs	Prendre contact avec l'association	Prendre contact avec l'association

ski nautique

Activités à moteur ou tractées

SKI NAUTIQUE CLUB DE PEYROLLES

545, chemin Toularet 13112 La Destrousse
Tel : 04 42 72 33 19 ou 06 99 93 34 98

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Bi-ski, Wake Mono-ski	Auditifs, moteurs, visuels	Sur réservation du lundi au dimanche	SNC Peyrolles

sports mécaniques

Activités à moteur ou tractées

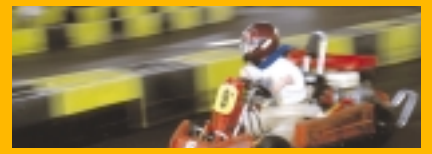

AUTO 4

62, rue Sainte Sophie 13004 Marseille
Tel : 04 91 85 21 48 ou 04 91 49 27 81 / Fax : 04 91 49 27 81

C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Circuit automobile	Auditifs, moteurs, visuels	Prendre contact avec l'association	Circuit du Luc Circuit de Sambruc

CLUB MARTÉGAL HANDISPORT

C/O BP 13 - 13820 Ensues
Tel : 04 42 42 89 79 ou 04 42 44 89 79 / Fax : 08 25 18 00 28
Email : francis.reyes1@libertysurf.fr

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Karting	Moteurs	Samedi	Circuit de l'Oratoire

ROBERT GRIT KARTING HANDISPORT

18, Les hauts du Carlevan 13190 Allauch
Tel : 04 91 05 14 57 ou 06 15 47 23 63 / Fax : 04 91 05 14 57
Email : rgkhandisport@free.fr / Site : www.mondial-karting.cmo

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Karting biplace, Kart école 4X4 passager	Tout handicap	2 fois par mois Calendrier envoyé aux adhérents 1 fois par mois	Kart In Pro, 13821 La Penne sur Huveaune AS du Volant , circuit du Griffon 13127 Vitrolles

Activités physiques de plein air

Accessibilité aux activités et infrastructures sportives

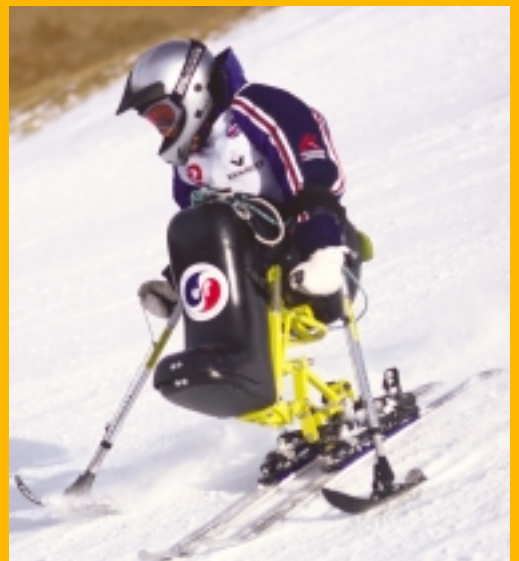

Activités aériennes

Accessibilité aux lieux sportifs

Prévoir l'accès aux ateliers et au foyer. Un sanitaire respectera les normes d'accessibilité. Prévoir un cheminement praticable et amovible pour aller à la zone d'activité (voir p.20)

Accessibilité à la pratique sportive

L'aviation légère et l'ULM

Contact : Email : jodelpont@wanadoo.fr

Vol libre

Contact Email : jeff.fauchier@laposte.net

Vol à voile, vol en ULM, parachutisme

Contact : Jacqueline Wilde : Tel : 05 45 95 17 45
Email jacqueline.wilde@libertysurf.fr

Activités de mer et de rivière

Accessibilité aux lieux sportifs (base nautique)

• Prévoir l'accessibilité du stationnement, de l'accueil (hauteur du guichet < 0,80m), des équipements collectifs accessibles (WC, douche) et techniques (voilerie ou ateliers). En cas d'impossibilité pour se rendre à l'accueil, un bouton d'appel ou un service personnalisé est impératif (voir p.20).
• Prévoir un cheminement d'accès aux pontons, stable, non glissant, sans dévers d'une largeur ≥ 1 m, en caillebotis, ou en matériaux calcaires compactés, ou en ciment délimité tactilement et de couleurs différenciées, ou en textile synthétique.
• Prévoir un ponton praticable sans dévers en toute saison (Largeur ≥1,50 m, Hauteur : 25 à 30 cm), pour embarquer dans les kayaks, Miniji (transfert sol/ bateau), dans les collectifs ou habitables moyens (transfert fauteuil/ bateau). Un système de potence de levage peut être installé.

Accessibilité à la pratique sportive

Canoë-Kayak

Pour les personnes déficientes motrices, on pensera à la stabilité et aux points d'appui du kayakiste. Un siège coquille préformée moulé à partir d'un siège uniski calfeutré de mousse peut être encastré à la place du siège d'origine. Des cales en mousse peuvent être placées au niveau des points d'appui. On utilisera des kayaks de mer à grande hiloire Plasmor ou Polyform.

Contact : Commission Handikayak Gérard Hellec
Tel : 02 97 65 59 74
Mission Handikayak FFCK : Tel : 01 45 11 08 50

Les personnes déficientes mentales doivent présenter une attestation d'aptitude en milieu aquatique. Deux divisions existent. En compétition, la division 2 a un règlement adapté, la division 1 suit le règlement de la FFCK.

Contact FFSA : Didier Devaux Tel : 01 42 73 90 00
Email : didier.devaux@ffsa.asso.fr
Site : http://www.ffsa.asso.fr

Pêche

L'emplacement du pécheur handicapé devra être sans pente, au plus près du fil de l'eau dans un contexte d'intégration avec les pêcheurs valides. Eviter les endroits où la berge s'affaisse.

Voile

Les personnes déficientes visuelles naviguent en collectif et en solitaire avec aménagement de parcours sonores.

Contact : Base Nautique d'Apt : 04 90 74 30 37

Les personnes déficientes motrices naviguent individuellement ou collectivement.

• La navigation légère

Elle se fait au moyen de dériveurs comme l'Access Dinghies 2.3 ou 303 double ou solitaire. Il est possible d'utiliser des quillards solitaires comme le Mini Ji, le 2.4M, l'Amazon, le Néo 495 (laser), ou bien le sonar paralympique permettant la navigation à 3 équipiers. La navigation collective se fait à bord de dériveurs collectifs comme le Mercator, Pythéas ou Mentor. Le choix de l'embarcation peut être aussi des multicoques légers (trimaran et catamaran). Ces bateaux peuvent être équipés d'un volant ou d'un palonnier. Faire attention à protéger avec des coussins anti - escarres les points d'appui.

• La navigation sur habitables

On privilégiera un grand nombre de poignées à bord de l'habitable. On centralisera les manœuvres dans le cockpit (pour éviter que le coéquipier aille au pied du mat ou à l'avant. Les Winches pourront être à plusieurs vitesse et autobloquants. On veillera à ce que les banquettes du cockpit n'aient pas d'angle vif, que leur rembourrage soit important et amovible.

On envisagera une jupe à l'arrière du bateau (système de marches puis toboggan) pour que la personne déficiente motrice puisse descendre et remonter en autonomie. Au niveau de la tenue, on pensera à un harnais ou un pantalon muni d'ouvertures latérales. Ces tenues seront rembourrées de la taille à mi cuisse de mousse néoprène ou de gel pour éviter les escarres.

Contact : Jean Yves Leroux Tel : 02 97 29 11 45
Site http://www.ffh.org

Les personnes déficientes mentales en voile se divisent en 3 catégories. Les personnes de la division 1 naviguent sur dériveurs et catamarans en autonomie sans aide extérieure. Elles ont les notions d'orientation, la connaissance des règles de priorité ainsi que celle des manœuvres élémentaires. La division 2 regroupe des personnes qui réalisent des manœuvres sous la responsabilité d'un chef de bord. La division 3 envisage une participation partielle des manœuvres de la part des pratiquants. Les bateaux conseillés sont des Caravelles, des Lookout.
Contact FFSA : http://ffsa.asso.fr

Infos plus
Handivoile, né d'une convention entre la FFH et les fédérations de voile, propose un listing de clubs de voile respectant un cahier des charges pour l'accueil des personnes handicapées. L'objectif est de promouvoir la voile accessible aussi bien en loisir, en compétition que dans les formations des encadrants.
Contact : Commission Handivoile Pierre Saint Marty
Site : http://www.ffv.org

La commission Handivoile du Comité Départementale de Voile 13 très exemplaire par son nombre de clubs affiliés organise des actions promotionnelles dans le cadre de Forums, salons ou Journées spécialisés dans la voile ou l'handicap. De plus, elle collabore avec Handicap International et l'UNSS dans le cadre du « Sport Intégré ». Enfin, elle incite les clubs à ouvrir une section handivoile.
Contact : Michel Alinat tel : 06 14 20 73 44
Email : michelalinat@hotmail.com

Activités subaquatiques

Accessibilité aux lieux sportifs

Voir l'accessibilité aux infrastructures nautiques et de natation. (voir p.40).

Accessibilité à la pratique sportive

Pour les personnes déficientes motrices, on pensera à équilibrer le corps par une aide pour une bonne flottaison. L'absence de sensibilité doit amener à une vigilance au sujet des frottements. Ne jamais attendre que la personne frissonne. Sur le pont, rester de préférence à l'ombre, couvert, et s'hydrater régulièrement. D'un point du vue pédagogique, l'enseignement tiendra compte de la consommation d'air accrue, des modes de propulsion. Les moniteurs qui encadrent ce public doivent avoir suivi une formation spécifique délivrée par la FFH, la FFESSM et par le Ministère des Sports. Trois niveaux HandiPlongée (HP) sont attribués aux plongeurs handicapés. Le HP1 assure de la capacité de l'handiplongeur à s'équiper utilement, utiliser son matériel, se maintenir en surface et assurer sa propre sécurité. Le HP2 garantit une gestion en autonomie des déplacements dans l'eau, de sa thermorégulation, de sa consommation d'air et a une attention pour la sécurité des autres. Le HP3 ayant la maîtrise du HP1 et HP2 peut remonter et ramener un autre plongeur en sécurité.
Contact : Gabrielle Larondelle Tel 02 99 82 33 6
Email : gaby.larondelle@tele2.fr
Site : http://www.ffh.org , http://handiplongée.com

Activités de Montagne, de Randonnée, d'escalade

Equitation

Accessibilité aux lieux sportifs

Prévoir l'accessibilité du club-house comme l'accueil, les WC, douches (voir p.20).

Accessibilité à la pratique sportive

Pour les personnes déficientes motrices, prévoir la facilitation de la mise en selle par un changement de niveau de sol en mettant l'assise du fauteuil au niveau de l'assise du cheval ou par un lève personne. Les adaptations du matériel concernent essentiellement le filet, les rênes et la selle (coussins gels, selles plus ou moins creuses).

Les personnes déficientes visuelles peuvent être aidées par des aides vocales (appareils électroniques) disposées au niveau des lettres du manège ou des méthodes pédagogiques.
Contact : Fabrice Bossuyt Tel : 04 71 56 31 68

Pour les personnes déficientes mentales, dans le cadre de la compétition, 3 divisions existent. La première division respecte la réglementation de la Fédération Française d'Equitation. En division 2, l'athlète est conscient de la compétition, utilise des gestes codifiés et respecte des règles imposées. En division 3, l'athlète a des manques moteurs, d'efficacité, de rapidité.
Contact : http://www.ffsa.asso.fr

Infos plus
Depuis 1991, le label « Activités Equestres adaptées » est délivré aux clubs équestres qui, affiliés à la FFE et à une des fédérations spécifiques handicap respectent une accessibilité des locaux et de l'activité sportive à travers un encadrement spécifique et un matériel adapté.
Contact : FFH http://www.ffh.org
FFSA : http://www.ffsa.asso.fr

• Activités de montagne été

Accessibilité aux lieux de pleine nature

Les normes d'accessibilité ne s'imposent pas dans les sites naturels. On pensera aux règles de bon sens quant à l'organisation autour de la pratique :
• Savoir s'il y a des toilettes (voire des douches) accessibles (voir p.20) dans un périmètre proche et sinon, prévoir un moyen de substitution.
• Vérifier si les téléphones portables sont connectés aux réseaux dans cette zone précise.
• Envisager l'accessibilité du parking et/ou l'emplacement de la voiture le plus prés du lieu d'activité avec un cheminement des plus accessibles.
On pensera aux règles de base comme l'hydratation, la protection vis à vis du soleil, la lutte contre l'hyperthermie ou l'hypothermie par des vêtements adaptés à la pratique et à la température (air, eau...).

Accessibilité à la pratique des sports de pleine nature

L'escalade

Les personnes déficientes visuelles peuvent pratiquer l'escalade, guidées par un accompagnateur. Ajouter des repères de proximité de points d'assurage.
Les personnes déficientes motrices ont besoin d'au moins trois appuis pour pouvoir grimper. Bien insister sur la position de l'assureur. Les porteurs de prothèses utilisent leur matériel sauf contre indication.
Contact FFH : Yves Le Bissonais Tel : 02 99 82 33 66
Site : http://handiplongee.free.fr

Les personnes déficientes mentales sont classées en trois divisions. Le pratiquant de division 1 peut escalader en milieu naturel chaque semaine en intégration. Le passage de voies en moulinette est de niveau 5. La pratique de l'escalade en division 2 est plus épisodique. Le passage de voies en moulinette est de niveau 4. La pratique en division 3 équivaut à la pratique des rudiments de l'escalade et le début de grimpe en moulinette.
Contact : http://ffsa.asso.fr

La randonnée

La randonnée pour les personnes déficientes motrices en fauteuil roulant peut se pratiquer de deux manières :

• **La randonnée promenade** se pratique avec un fauteuil de tous les jours (manuel ou électrique) ou bien un handbike. Le sentier doit être d'une largeur d'au moins 0,90 m. Le sol doit être compact, stable et non glissant. Les pentes seront inférieures à 5 %.

Infos plus
Le Comité Départemental du Tourisme des Bouches du Rhône va éditer des topos randonnée répertoriant des balades et sentiers pédestres accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Contact : Nathalie Espanet, tél : 04 91 13 84 38
Email : nespanet@visitprovence.com
Site http://www.visitprovence.com

• **La randonnée sportive** s'effectue dans des lieux dans lesquels il n'y a généralement pas d'aménagements. La Joëlette, chaise à porteurs munie d'une roue permet de transporter dans des zones très escarpées une personne poussée et tirée par deux personnes à chaque extrémité. Le Fauteuil Tout Terrain s'effectue généralement en montagne en toute autonomie dans la descente. Pour monter la pente en FTT, la personne déficiente motrice peut être aidée d'un animal (âne, cheval...), d'un 4x4, d'une personne ou d'une remontée mécanique.

Infos plus
Le Comité Départemental Handisport 13 en partenariat avec l'IUT d'Ingénieur d'Aix en Provence a en projet un prototype de VTT, compromis entre le FTT et le Handbike. Cet engin va permettre la randonnée sportive en toute autonomie dans les descentes et les remontées en privilégiant l'intégration avec les Vététistes valides. Le VTT a pour but la polyvalence aussi bien sur des sentiers VTT à faible dénivelé que sur des sentiers de moyenne montagne à haut dénivelé.
Contact : Comité Départemental Handisport 04 91 45 24 65
Email : 04 91 45 24 65.

Pour les personnes déficientes visuelles, la signalétique sur les parcours doit être en braille ou en relief.
Contact : Cédric Garreau, Tel : 04 67 41 78 72
Email : cedricgarreau.ffh.appn@wanadoo.fr

La spéléologie

Les personnes déficientes motrices pratiquent la spéléologie dans des conditions aménagées. L'équipement (combinaison, protection thermique) et les techniques de descente doivent faire l'objet d'adaptation en respectant les règles de sécurité.
Contact : Cédric Garreau, Tel : 04 67 41 78 72
Email : cedricgarreau.ffh.appn@wanadoo.fr
Site http://www.handisport.com

• Loisirs de neige

Cette partie informe de l'accessibilité des stations de montagne et de la pratique du ski. Nous pensons que ce chapitre a lieu d'exister étant donné le nombre d'associations du département proposant les sports d'hiver.

Accessibilité aux station de ski

Pour les personnes déficientes motrices et visuelles, la circulaire n°2566 éditée par le syndicat National des Téléphériques de France (SNTF) en collaboration avec la FFH fournit une information précise, pragmatique sur les droits et obligations des skieurs en situation de handicap, sur l'adaptabilité des remontées mécaniques et sur le comportement que le personnel des remontées mécaniques doit adopter vis à vis de ce public. De plus, la FFH en relation avec le SNTF propose un cadre pour l'établissement d'un guide d'informations concernant l'accès aux divers domaines skiables. Ce cadre permet de diagnostiquer l'accessibilité des stations de montagne sous forme d'une liste de critères pertinents à compléter et exposés ci après. Ce cadre vous permettra par la même occasion de vous informer des points importants à ne pas négliger avant d'organiser un séjour en station de ski. Après diagnostic, vous pouvez renvoyer vos recueils d'information :
Contact : Jean-Marie Frichet 10, rue Bardinet 75014 Paris
Email : jeanmariefrichet@wanadoo.fr
TEL : 01 45 39 59 20 OU 06 62 28 14 31

Infos plus
Le guide « Skiez avec votre handicap » répertorie l'accessibilité des stations de montagne de Savoie, Haute Savoie et Isère. A quand un guide d'accessibilité des stations de montagne de la région PACA, des Pyrénées... ?
Contact : Guy Mussel Tel : 04 79 85 12 45
Email : tourisme@cdt-savoie.fr

PROTOCOLE POUR DIAGNOSTIQUER L'ACCESSIBILITE DES STATIONS DE MONTAGNE (exemple évoqué dans le cas d'un skieur de bon niveau sur uniski ou dualski) :

1. Y a t'il des parkings munis d'un stationnement réservé ou adapté pour les skieurs handicapés situés près des caisses et des remontées mécaniques ?
La solution la plus avantageuse est que le parking soit à coté du front de neige d'où le skieur assis puisse, après s'être installé dans son appareil, gagner la remontée la plus proche, et où il puisse revenir de même.

2. Y a t'il des WC accessibles en bas et en haut de la station, des salles hors sac, des restaurants d'altitude, des hébergements et des téléphones accessibles ? (voir p.20)

3. Les remontées mécaniques dont l'accès est conseillé :
Ce sont en général des télésièges débraillables. La distance entre la neige et le haut de l'assise du télésiège doit se situer entre 41 et 51 cm, ce qui permet à la personne sur ski assis de monter et descendre quasiment en autonomie.

*** Autorisé :**
- Les télésièges qui peuvent ralentir ou qui doivent s'arrêter au moment de l'embarquement et du débarquement. Pour monter et descendre, la personne sur ski assis a souvent besoin de l'aide du personnel des remontées mécaniques et de son accompagnateur.
- Les téléskis
L'accompagnateur pensera toujours à avoir 2 mn d'avance à la montée du téléski sur son collègue skieur assis pour qu'il puisse le réceptionner et arrêter la remontée mécanique en cas de problème.

*** Non autorisé :**
- Les téléskis avec des pentes trop abruptes.
- Les télécabines et téléphériques donnant lieu à des complications très lourdes : accès aux cabines par des escaliers, cabines ou ouvertures des cabines trop petites obligeant le transfert du skieur assis hors de son engin.

4. Les éventuels tarifs particuliers :
Un accompagnateur est obligatoire pour qu'une ou plusieurs personnes déficientes visuelles ou motrices puissent skier. Les stations proposent par exemple deux forfaits pour le prix d'un seul, un tarif jeune ou un tarif réduit hors vacances scolaires pour la personne en situation de handicap.

5. Connaissance des numéros de téléphone d'urgence et d'information au domaine skiable. La station a-t-elle une brochure d'information sur l'accessibilité de la station aux personnes en situation de handicap ? Est ce qu'elle fournit des encadrants formés et du matériel accessible ?

Accessibilité à la pratique sportive

Le ski alpin

Les personnes déficientes visuelles peuvent skier guidées par un accompagnateur avec possibilité d'utiliser des émetteurs ou haut-parleurs.

Les personnes déficientes motrices pratiquent le ski alpin en intégration complète avec leurs homologues valides. Les personnes paraplégiques et assimilées pratiquent l'uniski, coque ergonomique reliée à un ski par un système d'amortissement ou le dual ski, engin identique dont la coque est montée sur 2 skis articulés. A chaque bras, deux stabilisateurs (sorte de cannes anglaises munies de patins articulés) apportent une aide à l'équilibre et la prise de direction. Ces deux stabilisateurs sont aussi utilisés chez l'unijambiste skieur. Pour des personnes plus lourdement touchées, il existe le bi-ski : siège monté sur deux skis articulés commandés par deux manettes et le fauteuil ski commandé par un pilote expérimenté installé aux commandes.

Les personnes déficientes mentales doivent être encadrées par des cadres nombreux et diplômés. En compétition, la division 1 équivaut à une pratique du ski sur piste rouge (3e étoile). La personne s'est suffisamment entraînée sur un parcours en slalom. Dans la division 2, le skieur peut skier sur une piste bleu (2e étoile). Il prend seul le téléski. Il a déjà réalisé des passages de slalom. En division 3, le skieur (niveau 1ere étoile) s'équipe seul, se relève seul après une chute, maîtrise l'arrêt et les changements de direction. Il peut utiliser une remontée mécanique.
Contact FFH : Jean Marie Frichet
Tel : 01 45 39 59 20 ou 06 62 28 14 31
Email : jeanmariefrichet@wanadoo.fr
Site : http://ski-handisport.com, www.ski-handisport.com

Le ski nordique

Les personnes déficientes visuelles pratiquent le ski de fond. En compétition, elles peuvent concourir en biathlon : ski nordique et tir à la carabine. Le système de visée pour le tir est remplacé par un moyen de visée sonore appelé « optronique ».

Les personnes déficientes motrices pratiquent le ski nordique sur une « luge nordique », sorte de fauteuil fixé sur 2 skis de fond parallèles propulsé au moyen des bras via deux bâtons de ski. En combinant le tir à la carabine à air comprimé à 10m, la pratique du biathlon en compétition est organisée.
Contact FFH : Yves Maréchal Tel : 03 81 69 26 36
Email : YvMarechal@wanadoo.fr
Site : http://ski-handi-nordique.com
Marianne Hérubel Tel : 05 61 85 05 14

Les personnes déficientes mentales pratiquent la compétition en luge nordique suivant 3 divisions. Le fondeur de division 1 peut se repérer dans le temps et se situer sur la piste, gérer son parcours. Il utilise la technique de son choix. En division 2, le skieur est capable de glisser sur terrain plat et vallonné sur les deux skis ou en appui glisse alternatif. Il peut se repérer sur le parcours avec une ébauche de tactique de course. La division 1 a comme critères la capacité du skieur à avancer sur terrain plat, sans aide de l'entraîneur avec repérage du circuit. Le pas alternatif est obligatoire. En cas de non respect du style, il y a disqualification.
Contact : Site FFSA http://www.ffsa.asso.fr

Activités à moteurs ou tractées

Ski nautique

Accessibilité aux lieux sportifs

Voir l'accessibilité aux infrastructures nautiques et de natation (voir p.40).

Accessibilité à la pratique sportive

Pour les personnes déficientes motrices n'ayant pas la motricité des membres inférieurs, il existe un système d'uniski avec des barres stabilisant le corps.

Sports mécaniques

Accessibilité aux lieux sportifs

Prévoir l'accès aux ateliers et foyers ne devant pas présenter d'obstacle. Un sanitaire respectera les normes d'accessibilité. Prévoir un cheminement praticable et amovible pour aller à la zone d'activité (voir p.20).

Accessibilité à la pratique sportive

Les personnes déficientes motrices peuvent utiliser le kart classique à commandes manuelles, le Modul-Evasion : véhicule tout terrain 4x4 intégrant directement un fauteuil roulant, le Quad à commandes manuelles. On pensera toujours aux points d'appui pour protéger la personne paraplégique des escarres. C'est la FFSA qui délivre les licences aux personnes déficientes motrices et mentales.
Contact : Site FFSA http://www.ffsa.asso.fr

Activités gymniques et d'expression

les associations

Page liste des activités

85 Gymnastique, Danse
86 Patinage sur glace
87 Sports pour enfants et adolescents

gymnastique, danse

Activités gymniques et d'expression

ASSOCIATION GYMNASTIQUE CARNOUX

10, allée du Gapeau 13470 Carnoux
Tel : 04 42 73 72 36 et 04 42 73 55 74

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Gymnastique (Petite Enfance)	Mentaux	Séances hébdomadaires	Gymnase Municipal Ignace Heinrich 13470 Carnoux

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE SAINT LOUIS

24, avenue du Rove 13015 Marseille
Tel : 04 91 96 16 52

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Gymnastique	Moteurs, visuels	Mar. Ven. de 9h à 11h de 15h30 à 16h30 et de 18h15 à 19h15	Salle de gymnastique polyvalente U.A.S 24 avenue du Rove 13015 Marseille St Louis Bus n°25

ASSOCIATION « LES RÉGATES »

211, rue d'Endoume 13007 Marseille
Tel : 04 91 31 64 12 / Fax : 04 42 53 00 56

L E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Gymnastique douce danse	Auditifs, mentaux, visuels	Séances hebdomadaires	21, rue d'endoume 13007 Marseille

ATHLETIC CLUB SAINT ANDIOLAIS (A.C.S.A.)

Jacky Tallet , chemin de la Font de Claret - 13940 Molléges
Tel : 04 32 61 09 32

C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Gymnastique	Tout handicap	Merc. Sam. de 14h30 à 18h30 de 16h30 à 18h30	Stade COSEC - 13660 Orgon Stade COSEC - 13370 St Andiol

CLUB GYMNIQUE DE BONNEVEINE

52, Bd du Sablier 13008 Marseille
Tel : 04 91 73 73 03 ou 06 21 39 27 50 / Fax : 04 91 73 73 03
Email : etienneel@wanadoo.fr

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Gymnastique	Mentaux	Mercredi de 13h30 à 15h	Gymnase du Sablier 13007 Marseille Métro Rond Point du Prado - Bus n°44 Arrêt Sablier

DÉTENTE ACTIVITÉS PHYSIQUES

8, boulevard Gérard Phillipe 13500 Martigues
Tel : 04 42 07 36 30

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Gymnastique d'entretien	Moteurs, visuels	Mercredi de 13h30 à 15h	Gymnase Julien Olive - 13500 Martigues

FITNESS & CO

Maison de la vie associative allée Robert Govi - Les Défensions 13677 Aubagne
Tel : 06 87 02 90 89

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Gymnastique Danse Body sculpt	Moteurs	Prendre contact avec l'association	Salle de Gymnastique Fitness & Co 2, rue du Dr Barthélemy - 13400 Aubagne

SALTO CLUB LAMANON

La Grande Rue Mairie 13113 Lamanon
Tel : 04 91 48 90 95 / Fax : 04 91 95 78 79 / Email : yall33@aol.com

L

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Gymnastique Danse Gymnastique Rythmique	Auditifs	Mardi de 17h45 à 20h45 Mercredi de 11h à 17h	Salle de danse MTL Lamanon Métro : Les Réformés à 400 m Bus Place Jean Jaurès

patinage sur glace

Activités gymniques et d'expression

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DES AVEUGLES ET AMBLYOPES (A.S.L.A.A.)

18, avenue Fernandel 13012 Marseille
Tel : 04 91 87 22 78 / Fax : 04 91 87 22 78

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Patin à glace	Visuels	Prendre contact avec l'association	Patinoire 13400 Aubagne Déplacement en véhicule associatif

Sports pour enfants et adolescents

Activités gymniques et d'expression

APASH

162, bd Michelet 13008 Marseille
Tel : 04 91 71 95 87 / Fax : 04 91 71 95 87 / Email : apash13@aol.com

L dispositif d'intégration Conseil Général

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Multi-sports Ski, équitation, danse	Auditifs, mental (léger handicap), moteurs	Séjours pendant vacances scolaires	Pyrénées Orientales : Font Romeux

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE DE PLAN DE CUQUES

30 rue de l'Olivier 13005 Marseille
Tel : 04 91 48 90 95 ou 04 91 95 70 57 / Fax : 04 91 95 78 79

C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Golf, Arbitrage, Raquettes	Moteurs	Prendre contact avec l'association	Gymnase La Bégude - Marseille

CLUB HANDISPORT AIXOIS

Stade Sainte Victoire Avenue Darius Milhaud - 13300 Aix en Provence
Tel : 04 42 96 54 68 ou 06 20 38 96 53 / Fax : 04 42 29 74 46
Email : club-handisport-aixois@wanadoo.fr
Site : www.aix-asso.org/club-handisport/club-handisport.html

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Multi-sports : Basket, Volley-ball, Football, Hand bike, Tennis, APPN...	Moteurs	Mercredi de 14h30 à 18h	Stade Sainte Victoire Avenue Darius Milhaud

HANDISPORT MARSEILLE

Les Campanules bât H 1, bd de la Pomme - 13011 Marseille
Tel : 04 91 89 22 15 / Fax : 04 91 89 22 15
Email : handisportmarseille@wanadoo.fr

L C E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Ecole de natation pour enfants	Moteurs, visuels	Mercredi de 14 à 16 h	Piscine de Pont de Vivaux - 93 bd Romain Rolland 13010 Marseille Métro : Sainte Marguerite

LAMBESC JUDO CLUB

Mairie de Lambesc 13410 Lambesc
Tel : 04 42 50 64 85

L chéquiers sport | dispositif d'intégration Conseil Général

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Multi-sports	Mentaux, moteurs, visuels	Séjours et stages pendant vacances scolaires	Stage : Structures sportives de Lambesc, Saint Cannat Séjours éducatifs : Lozère, Alpes, Pyrénées

UNSS DES BOUCHES DU RHÔNE

16, rue Bernard du Bois 13001 Marseille
Tel : 04 91 90 72 00 / Fax : 04 91 90 62 21

L C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Sports collectifs	Tout handicap	Printemps, Manifestation : «Vivre debout, jouons ensemble»	Stade Vélodrome

USEP SAINT MARTIN

27 rue Mazagran Marseille
Tel : 04 91 21 31 60

L E.SPE

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Sports de pleine nature Sports collectifs, Gymnastique	Mentaux	Prendre contact avec l'association	Gymnase et plateau sportif 13310 St Martin de Crau

USPEG

23, avenue de Corinthe - 13010 Marseille
Tel : 04 96 14 06 57

L dispositif d'intégration Conseil Général

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Multi-sports	Auditifs, moteurs, visuels	Vac. Scolaires de 10 à 12 h et 14 à 16 h	Centre Sportif Départemental *

* Centre Sportif Départemental, Stade Ledeuc, 282, bd Mireille Lauze / Centre d'activités nautiques, Port de la Pointe Rouge, 13008 Marseille

PROVENCE MÉDITERRANÉE MARSEILLE CHÂTEAU-GOMBERT (PM2CC)

60, rue Joliot-Curie, 13453 Marseille Cedex 13
Tel : 04 91 11 38 13 / Fax : 04 91 11 38 38 / Email : mariepierre@unineca.univ-mrs.fr

C

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Natation	Moteurs	Mardi, jeudi, vendredi de 12 à 14 h Jeudi de 19 à 20 h / Lundi de 19 à 21h	Piscine Malpassé - boulevard Laveran 13013 Marseille

PROMOTION LOISIRS

73, chemin de la Bastide Longue - 13013 Marseille
Tel : 04 91 06 64 29 / Fax : 04 91 06 64 29
Email : promotionloisirs@wanadoo.fr

L chéquiers sport | dispositif d'intégration Conseil Général

DISCIPLINES	HANDICAPS ACCUEILLIS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Multi-sports	Auditifs, moteurs, visuels	Séjours et pendant vacances scolaires	Prendre contact avec l'association

Activités gymniques et d'expression

Accessibilité aux activités et infrastructures sportives

Activités gymniques et d'expression

Accessibilité aux lieux sportifs

Les normes d'accessibilité s'imposent aux équipements sportifs pour la pratique de la gymnastique (voir p.20). Le sol est constitué d'un praticable souple aux dimensions réglementaires. Tenir compte des mobilités réduites, d'équilibration parfois déficitaire, d'une mauvaise perception des obstacles et d'un déficit dans l'analyse de situations inhabituelles.

Accessibilité à la pratique sportive

Gymnastique rythmique

Les personnes déficientes mentales participent à des compétitions classées suivant l'handicap en 3 divisions. Ces 3 divisions sont déterminées par la Direction Technique Nationale FFSA et la Commission Sportive Nationale Gymnique. La division 1 concourre avec quatre engins et une main libre. La division 2 fait son enchaînement avec trois engins et une main libre. La division 3 dispose de deux engins au choix parmi les imposés et d' une main libre.

Gymnastique artistique

(sur agrées et barres asymétriques).

Les personnes déficientes mentales doivent être encadrées par des personnes reconnues compétentes. En compétition, la Fédération Française de Sport Adapté propose 3 divisions. La division 3 propose un mini circuit et un imposé au sol à une population en grande difficulté. La division 2 propose la pratique des agrès avec des aménagements. La division 1 respecte la réglementation FFG mais est simplifiée dans son contenu et ses contraintes techniques.

Contact FFSA : Bruno Deleporte Tel : 06 19 18 70 71
Email : bruno.deleporte@wanadoo.fr
Site : http://bruno.deleporte.free.fr

Pour plus d' informations

- AFIT : « Tourisme et Handicap : Construire ou aménager des Equipements Touristiques pour les Clientèles Handicapées » , Paris, Les Cahiers de L'AFIT, 2003.

- Enjalabert (Michel) et Co, « Sport et Handicap Moteur », Paris, Masson, 1999.

- Centre Inter Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée PACA-CORSE : Conditions d'accès aux plages, piscines et cinémas de Provence - Alpes - Côte d'Azur pour les personnes en situation de handicap, Marseille, 2004.

- Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, « Handi Guide 06 : Les activités physiques et sportives dans les Alpes Maritime », Nice, 2004.

- Fédération Française Handisport : « Guide Handisport ».

- Fédération Française Handisport : « Les Equipements de Sports et Loisirs : Accessibilité aux personnes Handicapées ».

- Revue Réadaptation, « Handisport : Sport et activités sportives des personnes handicapées », n° 452, juillet - août 1998.

- Revue Réadaptation, « La pratique du Sport par les personnes handicapées mentales », n° 462, juillet - août 1999.

- Textes législatifs et réglementaires pour les Etablissements recevant du public :
Lois n°91-653 du 13 juillet 1991, Décret n°94-86 du 26 janvier 1994, Arrêté du 31 mai 1994, Circulaire n°94-55 du 7 juillet 1994.

Transports

Cette liste n'est pas exhaustive. Elle a été établie en fonction des éléments portés à notre connaissance à la date de parution.

NOM	COORDONNEES	DESSERTE	TARIFS	HORAIRES
Allauch Handi Taxi	06 03 29 21 23	Partout	1€ le km (50 premiers km) 1,5€ soir et dimanche	24h/24
Boulégan	5, rue Frédéric Mistral 13400 Aubagne - 04 42 84 16 35	Périmètre Aubagne Marseille	Cotisation annuelle de 20€ la journée : 1€ le km la soirée : 1,5€ le km	la journée de 7 à 20h
CG 13 Navette Aix-Marseille	N° de réservation 0800 508 901	Navette entre Aix et Marseille Aller-retour	4€30 l'unité gratuit pour l'accompagnateur	De 6h (gare routière d'Aix) et 7h (gare routière de Marseille) à 20h
Chianese Transport	9, bd de la Rouvière 13124 Peypin 04 42 82 89 02 ou 06 86 00 20 86	Partout	Pour aller à Marseille : 23€ + 1€80 le km à proximité : 7€50 + 1€80 le km	24h/24
Etincelle 2000	Quart Fontvenelle Av. Ravel Decoppet 13120 Gardanne 04 42 58 26 88	Bassin minier, Aix-en-Provence, Marseille, Aubagne	Cotisation annuelle de 23€	
GIHP	52, bd de la Pomme 13011 Marseille	Principalement Marseille	2€ l'aller sur Marseille 1€60 le km hors Marseille	de 6h30 à minuit
LVEA Location de véhicule et d'équipement	51, rue de Célony 13100 Aix-en-Provence 04 42 93 54 59 ou 06 12 33 32 62	Départementale, nationale, Europe	Location sans chauffeur (<100 km/j) : · petite voiture : 65 €/j · grand véhicule : 84 € à 106 €/j Location avec chauffeur : 190 € à 273 €/j	de 9h à 12h et de 14h à 19h
Midi - Provence	04 42 16 00 83	Départementale, nationale	Prix sur devis	24h/24
Rebecca	2, impasse du Serpolet 13170 Les Pennes Mirabeau 06 07 35 66 55	Départemlentale	Cotisation annuelle de 8 €, 5€50 les 5 premiers km, à partir du 6e km : 1€07 le km	Journée, soir suivant disponibilité
RTM : Régie des Transports Marseillais	10-12 Av. Clot-Bey 13006 Marseille - 04 91 91 92 10	De Castellane à Pastré (aller-retour) Eté itinéraire modifié : départ Rd Point du Prado	1€60 le ticket valable 1h	Aller de 5h45 à 21h20 retour de 5h40 à 21h40
Taxi Richard	30, rue du Chalusset 13013 Marseille - 04 42 61 29 99	Départementale, nationale, Europe	Convention avec la sécurité sociale, tarification taxi traditionnel (tarif préfectoral)	24h/24

Index

Aix en provence... Istres

VILLES	DISCIPLINES	HANDICAPS	ASSOCIATION	PAGE
Aix en Provence	Aéro modélisme initiation		Model Air Club d'Aix en Provence	65
Aix en Provence	Aïkido		Institut Aixois d'Aïkido	45
Aix en Provence	Athlétisme		Club Handisport Aixois	33
Aix en Provence	Cyclisme		Aix Handisport	34
Aix en Provence	Equitation Equithérapie		EQUUS	71
Aix en Provence	Fauteuil tout terrain		Aix Handisport	73
Aix en Provence	Judo et Arts martiaux		Asociation 3A (Ancien Rythm Gym Concept)	46
Aix en Provence	Kayak		Aix Handisport	66
Aix en Provence	Multi-sport pour enfants		Club Handisport Aixois	87
Aix en Provence	Natation		Club Handisport Aixois	30
Aix en Provence	Pétanque		Club Handisport Aixois	37
Aix en Provence	Rugby		Le Pays d'Aix Rugby Club (Le Parc)	60
Aix en Provence	Ski alpin		Aix Handisport	75
Aix en Provence	Ski alpin, luge		Club Handisport Aixois	75
Aix en Provence	Sports aériens, initiation et école de pilotage		Handyflying Les Ailes de la Liberté	65
Aix en Provence	Tennis de table		Club Handisport Aixois	50
Allauch	Karting biplace, kart école, 4x4 passager		Robert Grit Karting Handisport	77
Allauch	Pêche en mer		Handimer	66
Allauch	Tennis		Robert Grit Karting Handisport	52
Arles	Karaté		Club Arlésien de Karaté-Do	48
Aubagne	Gymnastique		Fitness & Co.	86
Cadolive	Equitation		La Provence à Cheval	73
Carnoux	Boxe française Savate		BF Gibaou	45
Carnoux	Gymnastique		Association Gymnastique Carnoux	85
Carnoux	Volley-ball		Association Sportive Carnoux Volley-ball	61
Carry le Rouet	Voile		AVCR (Association de Voile de Carry le Rouet)	67
Ensuès	Karting		Club Martégal Handisport	77
Ensuès	Natation		Club Martégal Handisport	30
Ensuès	Pétanque		Club Martégal Handisport	37
Ensuès	Tennis de table		Club Martégal Handisport	50
Ensuès	Tir à l'arc		Club Martégal Handisport	39
Ensuès	Tir au pistolet		Club Martégal Handisport	38
Ensuès	Voile		Club Martégal Handisport	69
Gardanne	Pétanque		Boule Gardannaise	36
Istres	Equitation Equithérapie		EPONA	72
Istres	Musculation		Association Handisport Istres	35
Istres	Natation		Association Handisport Istres	29
Istres	Plongée sous-marine		Association Handisport Istres	70
Istres	Ski aplin		Association Handisport Istres	75
Istres	Tennis de table		Association Handisport Istres	50
Istres	Tennis de table		Istres Sport Tennis de Table	51
Istres	Tir à la sarbacane		Association Handisport Istres	38
Istres	Voile		Association Handisport Istres	67
Istres	Voile : minimarans, optimistes, catamarans bateaux collectif		ANO Istres (Association Nautique Omnisports Istrienne)	67

Index La Ciotat... Marseille

VILLES	DISCIPLINES	HANDICAPS	ASSOCIATION	PAGE
La Ciotat	Judo		Judo Club Aubagne - La Ciotat	46
La Ciotat	Nautisme : Mini j, Optimistes, PAV, Lasers, Habitables		Société des Régates	69
La Ciotat	Plongée sous-marine		PLongée Passion	71
La Ciotat	Tennis		Tennis Club Municipal de La Ciotat	53
La Ciotat	Volley-ball		Volley-ball Ciotaden	61
La Destrousse	Ski nautique		Ski Nautique Club de Peyrolles	77
Lamanon	Gymnastique		Salto Club Lamanon	86
Lambesc	Sports pour enfants		Lambesc Judo Club	88
Lançon de Provence	Judo		La Vaillante Association Handisport de Salon de Provence	47
Les Milles	Cyclisme		Amical Vélo Club Aixois	34
Les Milles	Tennis de Table		Aix Les Milles Tennis de Table	49
Les Pennes Mirabeau	Cyclisme		Vélo Club St Antoine La Gavotte	35
Les Pennes Mirabeau	Judo		CS des Cadenaux	46
Marignane	Athlétisme		Eclat Handisport	33
Marignane	Catamaran, PAV, habitables		Club Nautique Marignanais	69
Marseille 15e	Arts Martiaux vietnamiens		Ecole internationale d'arts martiaux vietnamiens NAM-HO-QUYEN	48
Marseille	Athlétisme		USPEG	33
Marseille	Aviron, barreur, rameur		Cercle de l'Aviron de Marseille	65
Marseille	Badminton		Marseille Badminton Malpassé 13	49
Marseille	Basket-ball		ASSCOM	58
Marseille	Basket-ball		Handisport Marseille	58
Marseille	Basket-ball		Massilia Handi Basket	58
Marseille	Biathlon		ASLAA	76
Marseille	Bowling		Azura Club Silencieux de Marseille	34
Marseille	Cyclisme		ASLAA	34
Marseille	Echecs		Réciproque Echecs	53
Marseille	Equitation		APAJH	71
Marseille	Equitation		Centre Equestre Pastré	72
Marseille	Equitation		La Chevauchée	72
Marseille	Football		Association Sportive et Culturelle de la Batarelle	58
Marseille	Football		Association Sportive les Argonautes	59
Marseille	Football		Azura Club Silencieux de Marseille	59
Marseille	Football		Club Athlétique Gombertois	59
Marseille	Football		OSM Campagne Lévèque	60
Marseille	Football		Union Sportive Marseille Endoume Catalans	60
Marseille	Foot fauteuil (fauteuil électrique)		Association Sportive Les Tourelles	59
Marseille	Foot fauteuil		Handisport Marseille	59
Marseille	Gymnastique		Association Les Régates	85
Marseille	Gymnastique		Association de Gymnastique Volontaire de St Louis	85
Marseille	Gymnastique		Club Gymnique de Bonneveine	85
Marseille	Judo		Association Sportive Colline Notre Dame	46
Marseille	Judo		Défi Sport	46
Marseille	Judo Jiu-Jitsu		Judo Club St André	47

Index Marseille... Martigues

VILLES	DISCIPLINES	HANDICAPS	ASSOCIATION	PAGE
Marseille	Kayaks de mer		Club Nautique Provençal Recherche Scientifique (CNPRS)	66
Marseille	Natation		ASLAA	29
Marseille	Natation		Club Handisport Valmantais	30
Marseille	Natation		Défi Sport	31
Marseille	Natation		Handisport Marseille	31
Marseille	Natation : école de natation enfants		Handisport Marseille	87
Marseille	Nautisme		Société Nautique de Marseille	69
Marseille	Nautisme : Habitable Vieux gréement		Cap Marseille	68
Marseille	Nautisme : Mini j, Bateau collectif		Centre Municipal de Voile de Marseille	68
Marseille	Nautisme : Sports nautiques, Voile		Free Houle	69
Marseille	Nautisme : Mini j, Habitable aménagé		Voile au large	70
Marseille	Nautisme : Voile et Pêche en mer		Voile Impulsion	70
Marseille	Patin à glace		ASLAA	86
Marseille	Pêche		Handiski - PACA	66
Marseille	Pêche en mer		Voile Impulsion	67
Marseille	Pétanque		Azura Club Silencieux de Marseille	36
Marseille	Pétanque		IABM	37
Marseille	Randonnée		Handi Cap Evasion	74
Marseille	Randonnée, pétanque, escalade		Sport Intégration Recherche et Loisirs	74
Marseille	Sauvetage secourisme		Centre départemental des BDR de formation de sportifs et moniteurs en Sauvetage Secourisme	32

VILLES	DISCIPLINES	HANDICAPS	ASSOCIATION	PAGE
Marseille	Sauvetage secourisme		Natation Sauvetage du Lacydon	32
Marseille	Savate, boxe française, gymnastique muculation		Association Savate Club Valentine	45
Marseille	Ski alpin		Handiski - PACA	75
Marseille	Ski de fond		ASLAA	76
Marseille	Ski : fauteuil ski avec accompagnateur		Handicap Moteur Loisirs & Culture	75
Marseille	Ski, raquettes		Sport Intégration Recherche et Loisirs	76
Marseille	Sport mécanique circuit automobile		Auto 4	77
Marseille	Sports pour enfants		APASH	87
Marseille	Sports pour enfants		Promotion Loisirs	89
Marseille	Sports pour enfants		USPEG	88
Marseille	Sport scolaire : natation		PM2CC (Provence Méditerranée Marseille Château Gombert)	89
Marseille	Sport scolaire : sport de pleine nature, sports collectifs, gymnastique		USEP Saint-Martin	88
Marseille	Sport scolaire : tournoi de football		UNSS des Bouches-du-Rhône	88
Marseille	Sport scolaire : golf, arbitrage, raquettes		Association Sportive du Collège de Plan-de-Cuques	87
Marseille	Tennis		Défi Sport	52
Marseille	Tennis de table		Handisport Marseille	51
Marseille	Tir au pistolet		Club de Tir Sportif - CTPN - Club de Tir Provence Nemrod	38
Marseille	Tir au armes		Handisport Marseille	38
Marseille	Tor ball		Association Sportive Colline Notre Dame	61
Marseille	Volley-ball		Association Sportive du Collège de Plan-de-Cuques	61
Martigues	Athlétisme		Martigues Sport Athlétisme	33
Martigues	Equitation		ASL Handicap Martigues	71
Martigues	Gymnastique		Détente Activités Physiques	86

Index Martigues... Vitrolles

VILLES	DISCIPLINES	HANDICAPS	ASSOCIATION	PAGE
Martigues	Habitable		Cercle de Voile de Martigues	68
Martigues	Natation		ASL Handicap Martigues	29
Martigues	Pétanque		ASL Handicap Martigues	36
Martigues	Tir à l'arc		ASL Handicap Martigues	39
Martigues	Tir à l'arc		Clug Martégal handisport	39
Martigues	Tennis de table		ASL Handicap Martigues	49
Meyreuil	Tennis de table		Tennis de Table de Meyreuil	51
Miramas	Marche tandem		Association Et Pourquoi Pas	73
Miramas	Natation		CEN - GASTA	29
Miramas	Natation		Club des Dauphins de Miramas	30
Miramas	Pétanque		Association Renaître Handisport	36
Miramas	Plongée sous-marine		Association Renaître Handisport	70
Miramas	Tennis de table		Association Renaître Handisport	50
Mollèges	Athlétisme		Athlétic Club St Andiolais	32
Mollèges	Gymnastique		Athlétic Club St Andiolais	85
Mollèges	Sports de pleine nature		Athlétic Club St Andiolais	74
Plan-de-Cuques	Judo		MJC Plan-de-Cuques Section Judo	47
Puyloubier	Tir à l'arc		Club de Tir à l'Arc Nature	39
Puyricard	Aéro modélisme		Model Air Club d'Aix-en-Provence	65
Rognac	Taekwondo		Rognac Taekwondo club	48
Roquefort-la-Bédoule	Bridge		Amis du Bridge de Roquefort-la-Bédoule	53
Roquefort-la-Bédoule	Tennis		Tennis Club de Roquefort-la-Bédoule	53
St Chamas	Nautisme		Cercle Nautique de St Chamas	68
St Martin de Crau	Tir à l'arc		1ere Compagnie de Tir à l'Arc de St Martin de Crau	39
St Victoret	Tennis		Tennis Club de St Victoret	52
Salon de Provence	Athlétisme		La Vaillante Association Handisport de Salon de Provence	33
Salon de Provence	Cyclisme		La Vaillante Association Handisport de Salon de Provence	35
Salon de Provence	Musculation		La Vaillante Association Handisport de Salon de Provence	35
Salon de Provence	Natation		La Vaillante Association Handisport de Salon de Provence	31
Salon de Provence	Pétanque		La Vaillante Association Handisport de Salon de Provence	37
Salon de Provence	Pilotage d'ULM		Aéroclub Nostradamus	65
Salon de Provence	Tennis		La Vaillante Association Handisport de Salon de Provence	52
Salon de Provence	Tennis de table		La Vaillante Association Handisport de Salon de Provence	51
Tarascon	Tennis de table		Association Sportive Tennis de Table Tarasconnaise	50
Trets	Football		Union Sportive Tretsoise	60
Vitrolles	Escalade		Asssociation Sport et Nature	73
Vitrolles	Equitation		ARAC	72
Vitrolles	Equitation		Cercle d'Equitation des Collets Rouges	72
Vitrolles	Lutte, gymnastique, musculation		Club de Lutte de Vitrolles-en-Provence	47
Vitrolles	Natation		Vitrolles Sport Natation	31
Vitrolles	Randonnée		Association Sport et Nature	74
Vitrolles	Spéléologie, Canyoning		Association Sport et Nature	76
Vitrolles	Tir au pistolet		Vitrolles Sport tir	39

© piquet design - www.piquetdesign.com - Crédits photographiques : Grégory PICOUT, Cédric GARREAU, Ismaël GUILLORI, FFH - Photographies des éditos : JP Herbecq, Comité Départemental Handisport, FSSF, Comité Départemental de Sport Adapté